

MUSEE DU PATRIMOINE DU HAUT PAYS



Association Montagne et Patrimoine

Saint-Martin-Vésubie

Projet scientifique et culturel

2025

Présentation du programme « Renaissance »



Association Montagne et Patrimoine

Projet scientifique et culturel

Période 2025-2028

HISTOIRE ET MISSIONS DE L'AMONT

Rapide historique

L'AMONT, Association Montagne et Patrimoine, a été créée en 1981, avec l'objectif de collecter et conserver le patrimoine de Saint-Martin-Vésubie, puis, très vite, celui du haut pays niçois.

Sa première action a été de créer un Musée des Traditions Vésubiennes, devenu, depuis, Musée du Patrimoine du Haut Pays. Les locaux des anciens moulins communaux, confiés par la Commune à l'Association, ont rapidement été mis en valeur et ont accueilli les premières collections d'objets ethnologiques collectés.

Une importante extension du Musée a été réalisée en 1993 par l'adjonction de l'ancienne usine électrique du village et du bâtiment adjacent. Dès lors, le Musée disposant d'une surface suffisante, l'AMONT s'est ingénier à accueillir puis à créer des expositions.

1995 marque la première grande exposition exclusivement réalisée par l'AMONT. Dès lors, le choix a été fait de réaliser chaque année une exposition particulière, ouvrant pour cela de nombreuses pistes de recherches. Plus de 30 expositions ont ainsi été réalisées depuis cette date.

Puis, en 1998, ce fut la création du Centre d'études de l'association, dans le but de développer des recherches à caractère scientifique pluridisciplinaire : ethnologie, histoire, archéologie... collaborant autant que possible avec l'Université et d'autres associations et sociétés savantes.

Enfin, en 2000 furent lancées les publications de l'AMONT, après une première tentative en 1995 avec un éditeur régional. A ce jour, 35 ouvrages ont été réalisés.

Dès lors, l'AMONT, autour du Musée du Patrimoine où a lieu l'exposition annuelle, anime de nombreuses recherches, propose un programme annuel d'actions culturelles à l'adresse du plus large public possible, et publie autant que faire se peut, sinon chaque année, les résultats de ses travaux.

Missions de l'Association

L'AMONT, dès ses origines, s'est donné pour missions d'être un acteur du développement local dans les domaines de la culture, de la recherche, du patrimoine et de l'éducation pour le Haut Pays niçois.

Pour cela, l'Association s'est consacrée à la recherche en développant un Centre d'Etudes, à la mise en valeur (par ses actions culturelles de sensibilisation et ses publications) et à la conservation du patrimoine (au travers du Musée) de ce vaste territoire de montagne.

LE MUSEE (STATUT ET GESTION)

L'AMONT est une association loi 1901. Sous cette forme, elle réunit une fois par an l'Assemblée Générale de ses membres pour présenter ses bilans financier et moral.

De fait, elle est composée exclusivement de membres bénévoles.

Son Conseil d'Administration est composé de 12 membres élus, renouvelés par tiers chaque année, parmi lesquels est élu un Bureau dirigé par son Président.

Le Bureau de l'Association se réunit régulièrement (généralement une fois par mois, parfois plus) afin de traiter les affaires courantes et préparer les décisions du Conseil d'Administration qui a lieu au moins tous les 3 mois.

Un membre désigné par le Conseil d'Administration a la charge de la Conservation du Musée et de ses collections.

Un membre désigné par le Conseil d'Administration a la charge du Centre d'Etudes et de son animation.

Un membre désigné par le Conseil d'Administration a la charge des publications de l'AMONT.

FINANCEMENT/GESTION ÉCONOMIQUE

Bilan et ressources de l'Association

AMONT - Bilan 2024			
Charges (Dépenses)		Produits (Recettes)	
60. Achats	3 636,21 €	70. Ventes et prestations	5 687,21 €
Petit matériel	1 408,46 €	Ventes ouvrages	4 951,21 €
Fournitures administratives	652,07 €	Vente ouvrages - Port	158,00 €
Fournitures informatiques	135,00 €	Visites villages	388,00 €
Aménagements	1 440,68 €	Visites Expos Musée	190,00 €
		Ventes diverses	- €
61. Services extérieurs	5 986,73 €	75. Autres produits de gestion courante	6 341,00 €
Assurances	931,32 €	Adhésions	1 783,00 €
Location Local Le Régina	1 800,00 €	Dons	4 558,00 €
Location Local Le Régina à régler en 01/2025	1 250,00 €	Dons CA (Tookets)	- €
Documentation	44,00 €		
Print Marketing Flyers, Affiches	77,00 €		
Mission et réception	1 019,63 €		
Frais postaux livres	362,06 €		
Affranchissement	48,40 €		
Téléphone	158,16 €		
Internet hébergé sites	296,16 €		
62. Autres services extérieurs	19 834,83 €	74. Subventions	10 700,00 €
Print ouvrages	2 785,20 €	Conseil Départemental 06	10 000,00 €
Print ouvrages - Factures à régler en 01/2025	12 932,00 €	Communes	700,00 €
Print Expos Affiches, Bâches	3 219,40 €	Venanson : 100,00	
Défraitements	800,00 €	La Bollène : 200,00	
Frais bancaires	84,80 €	Moulinet : 200,00	
Frais Paypal	13,43 €	Hérault : 200,00	
64. Charges de personnel	1 579,00 €		
Salaire	1 032,00 €		
Cotisations	547,00 €		
65. Autres charges	- 26,00 €		
Adhésions partenaires	- 26,00 €		
66. Charges financières	- €		
68. Dotations aux provisions	2 355,24 €		
Dotation provision Musée	2 355,24 €		
Total des dépenses	33 386,01 €	Total des recettes	25 083,45 €
		Résultat 2024	- 8 282,56 €
		Solde reporté année précédente	13 827,00 €
		Report à nouveau	5 544,44 €

Solde des comptes au 31/12/2024	
Banque - Fonctionnement	22 227,10 €
Banque - Renaissance Musée	5 075,57 €
Banque Livret - Renaissance Musée	80 863,36 €
PayPal	604,98 €
Caisse espèces	1 825,00 €
Avoirs	4 065,60 €
Trésorerie	13 040,68 €

Comptes-Provisions-Factures+Règlements

*Certifie conforme et vérifié par
la trésorerie*

Saint-Jean-de-Vaulx le 6 Septembre 2025

Les ressources de l'Association sont de deux ordres :

Les fonds propres

Ils sont produits par les adhésions des adhérents. Pour exemple, près de 120 personnes ont adhéré à l'AMONT en 2021, après la Tempête Alex. A ce jour, les adhésions se sont stabilisées autour de 80 adhérents annuels.

Ils sont aussi le produit des activités de l'AMONT, ventes de publications, visites guidées, prestations pour partenaires (formations, études...).

Ils sont enfin les produits des dons spontanés.

Les subventions publiques

En premier lieu le Conseil Départemental, partenaire historique, qui soutient l'AMONT dès l'origine de l'Association.

Les communes du Haut Pays.

Le Parc National du Mercantour.

Le Fonds de Développement de la Vie Associative.

Les fonds Européens.

Les dépenses de l'AMONT sont principalement de 3 ordres :

La gestion du Musée (et en attendant sa reconstruction, de la salle d'exposition annuelle), en particulier l'emploi saisonnier pour l'ouverture de la structure.

Les publications annuelles (ouvrages et expositions).

Les activités d'accueil et de diffusion de la connaissance (conférenciers, colloques).

A noter qu'un compte spécifique a été ouvert auprès du Crédit Agricole pour la reconstruction du Musée.

Objectifs :

L'objectif de l'AMONT cherche à améliorer le pourcentage de ses ressources propres dans son budget annuel.

RESSOURCES HUMAINES

A ce jour, l'AMONT regroupe près de 80 adhérents. Son nombre a une forte tendance historique à augmenter sensiblement l'été, lors de la venue des vacanciers (résidences secondaires) qui ont le plus souvent des attaches familiales ou historiques au village, et profitent de leur présence pour renouveler leur adhésion.

Responsables de l'Association

L'AMONT dispose de Fonds propres et bénéficie de subventions.

- Les fonds propres
- Les subventions

L'AMONT est organisé de la manière suivante :

Conseil d'Administration (12 membres) :

- Rosalie BERNHEIM
- Sybille BOCCARD
- Patrick CLEMENT
- Pascal DIANA
- Eric GILI
- Alain FOURNIER GRINDA
- Brigitte ISNART
- Mirjam NEU
- Denise PALLUEL
- Joël SAVIER
- Anne SIVIRINE
- Yvan TOCHE

et d'un membre nommé (Conservateur du Musée)

- Georges ROSA

Bureau (jusqu'à 6 membres) :

- Présidente : Denise FOURNIER
- Vice-président Publication : Pascal DIANA
- Vice-président Internet : Patrick CLEMENT
- Secrétaire général : Eric GILI
- Trésorière : Brigitte ISNART
- Secrétaire : Sybille BOCCARD

Personnes es-qualité :

- Dominique POLLET
- Anne SIVIRINE

Responsable du Musée Georges ROSA

Responsable du Centre d'Etudes Eric GILI

Responsable des Editions de l'AMONT Pascal DIANA

Objectifs :

L'objectif de l'AMONT est d'augmenter le nombre de ses adhérents afin de retrouver les niveaux atteints durant les années 2010-2015.

Il s'agit aussi d'améliorer le volume d'adhésions locales (habitants à l'année), et de poursuivre le rajeunissement et la sensibilisation auprès des adhérents jeunes, avec la création d'un "groupe jeunes" au sein de l'Association, dont le responsable sera invité à participer aux travaux du Conseil d'Administration.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

L'AMONT a toujours entretenu un important réseau scientifique, à la fois auprès des universités, et des associations & sociétés savantes.

Dès l'origine de l'association, le Département d'ethnologie de l'Université Côte d'Azur a été un partenaire privilégié : stages d'étudiants, réalisations de maquettes, d'expositions communes...

Avec la création du Centre d'Etudes, elle s'est rapprochée du Département d'Histoire et des laboratoires CMMC (EA 1193) et CEPAM (CNRS - UMR 7264). Plus récemment, du laboratoire ERMES du Département de Droit de la même université.

Un partenariat régulier est aussi entretenu avec le service archéologique de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Ses partenaires associatifs et institutionnels sont nombreux : *Academia Nissarda*, ASPEAM (Nice), Roudoule Ecomusée en Terre Gavotte (Puget-Théniers), le Cercle Historique et Archéologiques des Alpes-Maritimes (Nice), *Sabença de la Valeia* (Ubaye), le Musée de la Résistance Azuréenne (Nice), Vésubie Découverte (Roquebillière)...

L'AMONT entretient également de nombreux liens amicaux avec d'autres associations, comme le Musée de Saint-Etienne de Tinée, *Levens d'un temp e da deman* (Levens), *Les rencontres de Venanson* (Venanson), *le Foyer rural* (Utelle), *Lou Sourgentin* (Nice), L'AGAAM (Généalogie, Nice), *Cercle de Généalogie Maralpin* (Nice), ou encore la Fondation de la France Libre (1ère DFL) et l'AMEJDAM (Nice)...

Enfin, depuis de nombreuses années également avec des partenaires italiens : *Santa Luccia di Comboscouro* (Val Grana), *Intemelio* (Vintimille). Depuis 2023, un rapprochement a été réalisé avec *Memo 4345*, le musée d'interprétation de Borgo San Dalmazzo afin de réaliser une mise en réseau de nos deux structures autour de l'histoire particulière des « Juifs de Saint-Martin-Vésubie ».

Objectifs :

Renouvellement des contacts avec le Parc national du Mercantour, le comité des fêtes de Saint Martin Vésubie, la métropole Nice Côte d'Azur et l'Office du tourisme de Saint Martin Vésubie dans le but de fédérer les différents acteurs du patrimoine local autour d'un objectif commun. Plus largement, inscrire le Musée du Patrimoine dans un vaste réseau de partenariats transvalléen et transfrontalier.



COMITE SCIENTIFIQUE de l'AMONT

Anne BROGINI, Professeure d'Histoire moderne, UCA

Pascal DIANA, Professeur d'Histoire-Géographie au Lycée, AMONT

Jean Loup FONTANA, Conservateur en Chef du Patrimoine

Eric GILI, Docteur en Histoire moderne, AMONT

Romuald MERCURIN, Docteur en Archéologie, attaché de conservation du Patrimoine, SANCA

Jean Louis PANICACCI, Président des Amis du Musée de la Résistance de la Côte d'Azur

Jean Paul PELLEGRINETTI, Professeur d'Histoire contemporaine, UCA

Beatrice PALMERO, Docteure en Histoire moderne, directrice de la revue scientifique *Intemelion* (Vintimille)

PUBLICS

Les publics fréquentant les activités de l'AMONT sont nombreux et variés.

Qu'il s'agisse des membres de l'Association (ou d'associations amies), habitués à suivre nos activités ;

Des auditeurs réguliers des conférences de l'AMONT (Samedis à Roquebillière ou plus ponctuellement à la médiathèque de Saint-Martin-Vésubie) ;

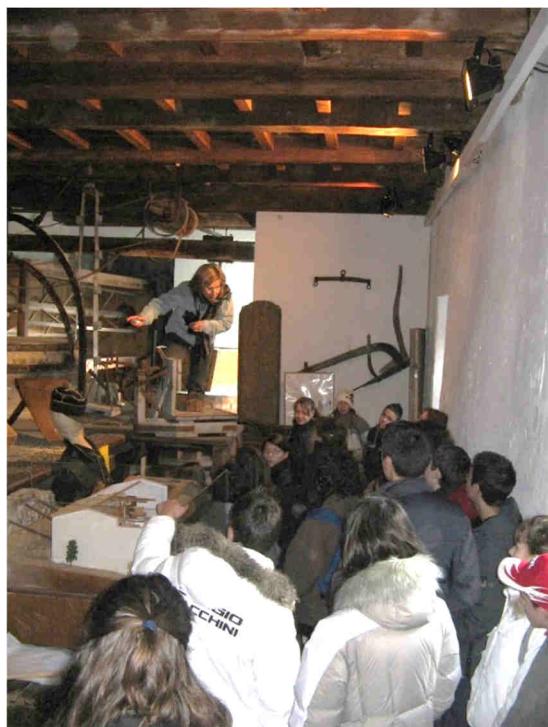
Des habitants de la vallée lors des inaugurations d'expositions ou d'autres actions de valorisation du patrimoine local ;

Des élèves de l'école primaire de Saint-Martin-Vésubie, du collège de Roquebillière, du lycée du Valdeblore, ou d'étudiants (BTS et Université) ;

Mais aussi de visiteurs occasionnels en Haute Vésubie, découvrant le Musée du Patrimoine.

Objectifs :

Renforcer l'ancre local de l'Amont mais aussi développer une politique de valorisation culturelle à destination des publics jeunes de la région. Une fois le nouveau musée réalisé, augmenter significativement sa fréquentation annuelle pour en faire un acteur reconnu du développement durable local.



LE MUSÉE (BÂTIMENT)

Le Musée a été installé dès 1982 dans les locaux des anciens moulins communaux, à l'entrée méridionale du village.



Il s'est agrandi en 1993 par l'adjonction de l'ancienne usine électrique, accompagnée du bâtiment jointif des anciens abattoirs convertis en salle d'exposition.

Initialement, il se composait de 4 salles :

- la salle des moulins du XVe s. ;
- la salle de l'usine électrique de 1893 ;
- la salle d'expositions permanentes ;
- la salle d'expositions temporaires (1^{er} étage des moulins).

Venait d'être réalisée une vaste mezzanine dans la salle d'expositions permanentes, pour accueillir les locaux du Centre d'Etudes.

Enfin, un grand garage sur deux niveaux était mis à la disposition de l'Association pour contenir sa Réserve d'objets collectés.

La tempête Alex n'a laissé subsister de cet ensemble que le bâtiment des moulins. La Réserve et la salle d'expositions permanentes ont totalement disparu. La salle de l'usine électrique a été éventrée et effondrée.

Les machineries - moins une dynamo, emportée - ont pu être préservées grâce à l'action du Laboratoire C2R de Draguignan.

Objectifs :

Le Musée du Patrimoine doit être reconstruit sur site et dans l'emprise au sol des anciens bâtiments.

Le maître d'œuvre est la Commune de Saint-Martin (les bâtiments de l'ancien Musée étaient communaux).

L'AMONT, qui a proposé un dossier intitulé « Renaissance du Musée » à la Municipalité et au Conseil Départemental, est responsable de l'animation, du contenu et de la forme des présentations à réaliser. Elle participe à la recherche de financements et de subventions pour la reconstruction du Musée auprès des organismes publics tel que la Région, l'Europe, etc... Mais également en appelant au privé par l'intermédiaire d'une politique de mécénat. Sa participation sera rappelée par un « mur des mécènes » réalisé avec des briques symboliques mise en vente pour dégager des fonds dédiés.



COLLECTIONS

Les collections de l'AMONT se déclinent sous plusieurs termes :

- les objets ethnologiques
- les objets archéologiques
- les documents (photographies, cartes postales, archives...)

Les objets ethnologiques représentaient un total de 2 800 pièces. Il n'en subsiste, après la tempête Alex, qu'environ 80, qui étaient exposés dans les moulins communaux. Ceux de la salle d'expositions permanentes et de la Réserve ont totalement disparu.

Un inventaire partiel a été réalisé et vérifié (1 040 occurrences). Il ne couvre qu'environ 30 % du total des objets qui étaient conservés dans ses locaux.



Les dons successifs à la tempête Alex ont déjà renouvelé le fond ethnologique avec plus de 1 800 objets donnés par de nombreux particuliers. Le mouvement connaît une forte dynamique.

Les objets archéologiques conservés à la suite des fouilles, sondages, prospections réalisées depuis 1998 par l'AMONT, ont été emportés en totalité (ils étaient conservés exclusivement dans la Réserve). Un inventaire très partiel a été réalisé et communiqué aux services de la DRAC SRA (Aix-en-Provence) et Archéologique de la métropole Nice Côte d'Azur.

Peu de documents ont disparu, sinon ceux, peu nombreux, conservés en Réserve. L'essentiel de la documentation collectée par l'AMONT depuis plus de 40 ans a été numérisée (politique systématique depuis 1999).

Ils font l'objet d'un inventaire progressif. A ce jour, près de 1 500 photographies et cartes postales ont été ainsi documentées. Leur nombre est estimé à près de 10 000 unités.

D'autres fonds existent, comme ceux concernant le Carnaval de Saint-Martin-Vésubie, regroupant plus de 6 000 photographies et près d'une dizaine de films.

L'ensemble de ces documents sera progressivement mis à disposition des chercheurs exclusivement dans les locaux du Centre d'Etudes du Musée du Patrimoine grâce au CRIA (Centre de ressources et d'informations de l'AMONT).

Objectifs :

En 2021, a été réalisée la mise en place d'une réserve temporaire dans les locaux des caves du Presbytère de Saint-Martin-Vésubie, gracieusement mis à la disposition de l'AMONT par la Municipalité. Celle-ci a été déménagée pour permettre à la Municipalité d'engager des travaux dans le bâtiment d'accueil. Une solution temporaire a été trouvée à proximité. Mais il reste à la ré-aménager. Arrivée à saturation, un second dépôt a été mis en fonction à Roquebillière, grâce à un prêt gracieux de la Municipalité.

Il est composé des collections offertes par M. Jean Pierre Puons de Berre-les-Alpes, ainsi que les autres dons spontanés reçus, afin de reconstituer une base ethnologique d'objets de la vie quotidienne destinée à être présentée dans le cadre du nouveau Musée du Patrimoine. A ce jour, plus de 2 000 objets ont déjà été collectés, étudiés et d'inventoriés (décembre 2024).

La collecte des documents (photographies, cartes postales, archives...) est prolongée sur la période 2025-2030 et appellera à de nouvelles numérisations.

Un groupe d'études « Photographies & cartes postales » a été créé en cette occasion (Responsable Alain MARTIN)

La mise en fiche des documents déjà rassemblés par l'AMONT est prise en charge par le groupe d'études du CRIA (Centre de Ressources et d'Informations de l'AMONT, responsable Anne SIVIRINE).

Les inventaires ainsi réalisés seront versés régulièrement dans la base de données de l'AMONT (responsable des fichiers informatiques Patrick GILI).

RECHERCHE/PUBLICATIONS

Le choix a été fait dès 1998 d'ouvrir des dossiers de recherches concernant une multitude de sujets, selon les sensibilités exprimées par ses membres.

La démarche scientifique éprouvée consiste à créer des corpus d'études sur le sujet donné. Celui-ci est choisi généralement pour une période de 2 à 3 ans, et donne lieu au développement d'une base de données qui permet à son tour la réalisation d'une exposition. Enfin, les recherches menées sont à l'origine d'une publication dès lors que le sujet est jugé suffisamment couvert pour présenter de nouvelles approches, pour renouveler les connaissances acquises.

Publications

Directeur des Editions de l'AMONT : Pascal DIANA

La mise en place du Centre d'Etudes (1998) a annoncé la création des Editions de l'AMONT (2000). Il s'agit d'une émanation éditoriale de l'Association destinée à faire connaître au plus grand nombre les travaux de recherches menées par ses membres et plus largement intéressant le territoire sur lequel elle travaille.

42 ouvrages ont été réalisés à ce jour.

Elles se déclinent en 3 volets :

Patrimoines du Haut Pays

Lancé en 2000, il s'agit de recueils d'articles de recherches publiés chaque année. La revue permet de faire le point sur un sujet et de mettre à jour les connaissances qui s'y rapportent.

Format grand in-8, entre 200 et 400 pages.

Tout d'abord appelé *Pays Vésubien*, il change de nom en 2007 afin de mieux répondre aux réalités du territoire couvert par les membres de l'Association.

Les articles s'organisent en deux parties : la première liée au thème de l'exposition annuelle ; la seconde composée de *varia* afin de laisser la possibilité à chaque chercheur de publier les résultats de son travail.

En haut, PHP HS n° 3 pour les 40 ans du Musée

Au centre, PHP n° 20, 2022

En bas, PHP n° 21, 2024

Pays Vésubien, n° 1 Eglises et chapelles à Saint-Martin-Vésubie, 2000

Pays Vésubien, n° 2 Conscrits et chasseurs alpins, 2001

Pays Vésubien, n° 3 Barbets [épuisé], 2002

Pays Vésubien, n° 4 La Suisse Niçoise [épuisé], 2003

Pays Vésubien, n° 5 Familles. Naître, vivre et mourir dans le Haut Pays [épuisé], 2004

Pays Vésubien, n° 6 L'Authion libéré ! [épuisé], 2005

Pays Vésubien, Hors-série n° 1 Le Parler de Saint-Martin-Vésubie [épuisé], 2006

Patrimoines du Haut Pays, n° 7 La bataille de l'eau [épuisé], 2006

Patrimoines du Haut Pays, n° 8 Terre de marche [épuisé], 2007

Patrimoines du Haut Pays, n° 9 Soins et hospitalité, 2008

Patrimoines du Haut Pays, n° 10 La Strada ducale, 2009

Patrimoines du Haut Pays, n° 11 FrontièreS, 2010

Patrimoines du Haut Pays, Hors-série n° 2 Légendes vésubiennes [épuisé], 2010

Patrimoines du Haut Pays, n° 12 Solidarités montagnardes, 2012

Patrimoines du Haut Pays, n° 13-14 Mémoires des guerres du XXe siècle, 2014

Patrimoines du Haut Pays, n° 15 L'Authion 1945, témoignages, mémoires, 2015

Patrimoines du Haut Pays, n° 16 Des arbres et des hommes (I), 2016

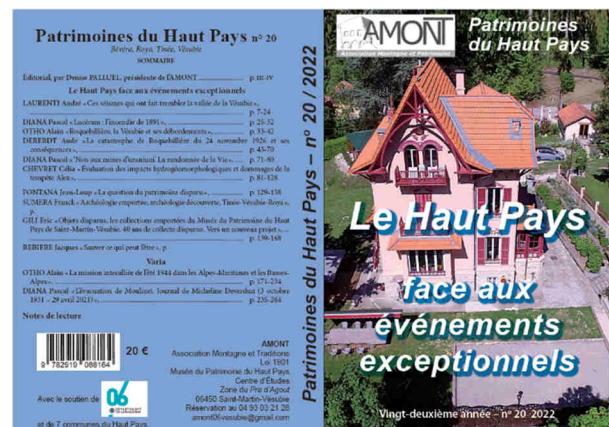
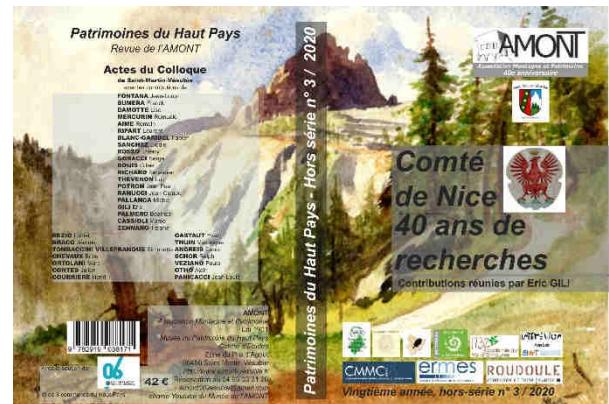
Patrimoines du Haut Pays, n° 17 Des arbres et des hommes (II), 2018

Patrimoines du Haut Pays, n° 18 Les routes du sel dans le Haut Pays niçois, 2019

Patrimoines du Haut Pays, n° 19 Images de la Suisse Niçoise, 2019

Patrimoines du Haut Pays, Hors-série n° 3 Comté de Nice, 40 ans de recherches, 2020

Patrimoines du Haut Pays, n° 20 Le Haut Pays face aux événements exceptionnels, 2022



Patrimoines du Haut Pays, n° 21 La Vésubie en lumière, 2024

Patrimoines du Haut Pays, n° 22 Histoire du sport dans le Haut Pays, 2025

Les Carnets de l'AMONT

Cette collection a pour but d'apporter des informations inédites et à jour sur les monuments du Haut Pays, le patrimoine des villages, les hauts lieux de son histoire...

Format in-12 carré, de 48 à 94 pages tout couleur.

Carnets n° 1 - L'église Saint-Michel du Gast de Roquebillière, 2009

Carnets n° 2 - L'Authion, une montagne d'Histoire(s), 2010

Carnets n° 3 - Saint-Martin-Vésubie, histoire et patrimoine, 2010

Carnets n° 4 - Le retable de la Passion dans l'église Saint-Véran d'Utelle, 2011

Carnets n° 5 - La Madone de Fenestres, entre Vésubie et Piémont, 2011

Carnets n° 6 - La chapelle Sainte-Claire / Saint-Sébastien et Venanson, 2015

Carnets n° 7 - Les routes du sel dans le Haut Pays niçois, 2019

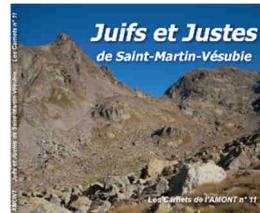
Carnets n° 8 - Carnaval de Saint-Martin-Vésubie, 2021

Carnets n° 9 - Glacières du Haut Pays niçois. Le massif du Turini, le silo à glace de la Côte d'Azur, 2022

Carnets n° 10 - Le Turini. Histoire(s) d'un col de légende.

Carnets n° 11 - Juifs et Justes de Saint-Martin-Vésubie

Carnets n° 12 - La Suisse Niçoise. De la Belle Epoque aux Années Folles

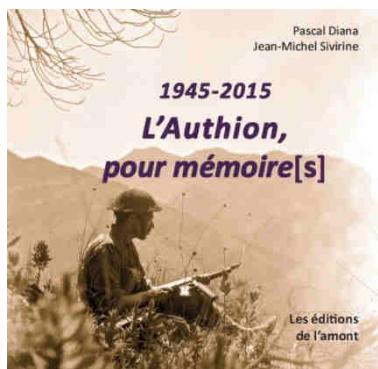
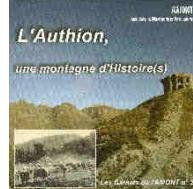


Objectifs :

En 2025, il est prévu la publication de nouveaux carnets :

Carnet n° 13 - Peïra Cava

*Carnet n° 14 - Canaux d'irrigation
Vésubie-Valdeblore*



Une nouvelle collection a été créée (dénommée **Carnets 22x22**), faisant suite à l'ouvrage de DIANA Pascal & SIVIRINE Jean-Michel 1945-2015, *l'Authion, pour mémoire*. Le deuxième tome a été réalisé par DIANA Pascal Août 1944, *Nice Libérée. Aspects militaires autour de la Libération de Nice*.

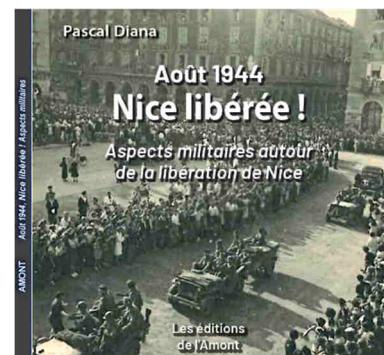
Objectifs :

22x22 n° 3 : 1861, la frontière dans la Haut Pays niçois.

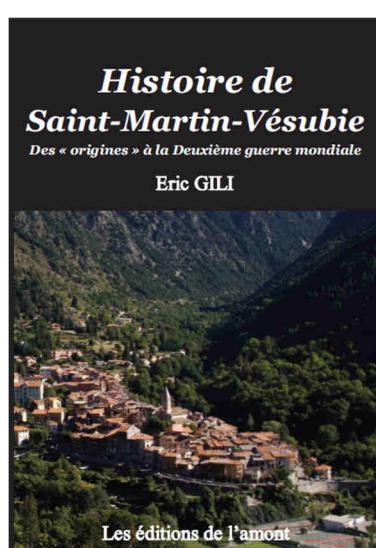
Racines du Haut Pays

L'objectif de cette dernière collection est de publier des travaux universitaires et des ouvrages particuliers concernant l'histoire de la montagne niçoise.

Format grand-in 8.



GILI Eric *Dans l'ordre des choses... Saint-Martin-Vésubie au temps des notables (XV^e-XIX^e siècle)*, 2011



IAFELICE Michel & REZIO Lionel *Barbets du Haut Pays. Une résistance à l'occupation française à l'époque révolutionnaire*, 2012

GILI Eric *Histoire de Saint-Martin-Vésubie. Des « origines » à la Deuxième guerre mondiale*, 2021

Enfin, l'AMONT a publié d'autres volumes, hors collections :

- Collectif *HistoireS d'une frontière* (2010), Colloque de Puget-Théniers 2009, en partenariat avec *Roudoule, Ecomusée en terre gavotte*.
- Collectif *La culture de l'échange dans les Alpes sud-occidentales* (2011), sous la dir. GILI Eric et PALMERO Beatrice, Colloque de La Brigue 2009, en partenariat avec *Intemelion*

Recherche

Dès la création du Centre d'Etudes, en 1998, ont été ouverts de nombreux dossiers, et jamais refermés. A titre d'exemples et dans l'ordre chronologique, les *chapelles de Saint-Martin*, puis *les glacières, conscrits et chasseurs alpins...*

Les recherches réalisées par le Centre d'Etudes de l'AMONT donnent lieu, quand cela est possible, à la réalisation de salles d'expositions du Musée.

Les trois dernières orientations choisies ont été :

- d'une part, d'analyser le terme et le temps de la *Suisse Niçoise*, à l'origine d'un profond bouleversement de l'Histoire du Haut Pays ;
- d'autre part, d'initier un nouveau sujet archéologique autour du thème *Défendre le Val de Lantosque*, couvrant 1000 ans de structures défensives dans les villages et leurs alentours ;
- enfin, l'AMONT participe au programme universitaire NOBILIAM dirigé par la Professeure Anne BROGINI (UCA - CMMC) et le maître de conférences Germain BUTAUD (UCA - CEPAM).

Directeur du Centre d'Etudes : Eric GILI

Le programme de recherches de l'AMONT s'articule en trois axes :

- **Les programmes majeurs** : Suisse Niçoise ; noblesse du Haut Pays ; Défendre le Val de Lantosque.
- **Les groupes d'études** : L'Authion ; Juifs & Justes de la Vésubie ; Carnaval de Saint-Martin-Vésubie ; Montagne ; Nos Ancêtres... ; Canaux ; Mémoire orale ; Légendes ; Frontières et douaniers ; Madone de Fenestres ; WikiAMONT ; Inventaires (CRIA).
- **Les sujets d'études** : Grande Guerre ; Barbets ; Chapelles et églises ; Bois et forêts ; Conscrits et Chasseurs alpins ; Eau et glacières ; Mines et forges ; Notaires ; Délibérations municipales ; Cadastres ; Oliviers, noyers et châtaigniers ; Monde paysan ; Moulins ; Routes et chemins ; Toponymie ; Guerre d'Algérie. Villages et Patrimoine.

PROGRAMMES MAJEURS

Programme majeur Suisse Niçoise

Terme générique désignant le Haut Pays niçois et en particulier la Vésubie, où Saint-Martin fait figure de "capitale". Il annonce une nouvelle ère, celle du tourisme, activité qui transforme profondément l'économie et la société traditionnelles. Les premiers touristes créent un paysage qui leur convient le long des Promenades de la Villégiature, installent leurs villas, descendent dans les premiers hôtels. L'électricité apporte un confort inédit. Les artisans se spécialisent pour répondre aux besoins de ces nouvelles populations estivales. C'est aussi, la découverte de la montagne, Saint-Martin-Vésubie devenant le « Petit Chamonix » grâce au Chevalier de Cessole, accompagné de son fidèle guide, Jean Plent...

Inventaire des villas et des hôtels, collecte documentaire (numérique), descriptions et analyses... A ce jour, 120 villas ont été identifiées. Saint-Martin-Vésubie connu jusqu'à 17 hôtels en fonction. Cet inventaire a été déposé en Mairie, qui l'a intégré dans son Plan d'Occupation des Sols (devenu depuis PLUM par sa métropolisation) et a permis à certains propriétaires de bénéficier d'une subvention particulière lors de la restauration de leur édifice, sous le titre de « maisons remarquables du patrimoine », grâce à la Fondation du Patrimoine.

Ces éléments sont la base d'un site inventaire SIG réalisé par l'AMONT sur le sujet :

Connaissance des premiers touristes. Collecte documentaire (numérique). Études prosopographiques au temps de villégiature. Identification des réseaux sociaux. Extension sur la Côte du système hôtelier (Nice, Cannes, Menton, Monaco). L'électricité, symbole de la modernité. Ne dit-on pas que Saint-Martin fut le 2^e village en France à être électrifié ? Étude prosopographique de la famille Mottet. Histoire de l'usine électrique et de ses extensions (espace et temps). Analyse de l'extension urbaine du village de Saint-Martin, des politiques municipales qui y ont présidé. Étude des relations entre les différentes populations. Villageois (y compris notables) et touristes...

L'étude de la Suisse niçoise s'étend également aux communes du Haut Pays concerné par le phénomène : La Bollène-Vésubie, Roquebillière (avec sa station thermale de Berthemont-les-Bains), Moulinet, Lucéram (avec le site de Peïra Cava)...

Le programme s'est également orienté vers l'étude des populations autochtones à l'époque de la Suisse Niçoise. Pour répondre à ce phénomène, une nouvelle société apparaît, transformant en profondeur ses structures. Un semi de commerces s'installe ou se développe, une population de petits artisans se spécialise pour répondre aux besoins de l'urbanisme moderne. L'installation des fonctionnaires crée rapidement une mixité sociale inédite. Il s'agit alors de caractériser cette nouvelle société peu, ou si peu touchée par le phénomène contemporain de l'exode rural. Mais aussi de considérer comme elle évolue à l'échelle du siècle face aux évolutions des thématiques touristiques.

Objectifs :

Le programme 2025-2028 prévoit de prolonger la réalisation de la base inventaire de la Suisse Niçoise (SIG) et de continuer de la collecte documentaire, élargie aux traces de la population locale. Un arbre généalogique général des familles de Saint-Martin-Vésubie sera réalisé.

Il doit également mener à bien l'ouverture territoriale de l'analyse de la Suisse Niçoise dans les autres communes concernées.

Et s'attacher à caractériser les populations locales face aux changements structurels qui affectent la société villageoise à l'échelle du siècle 1860-1960.

La réflexion sur la mise en scène de la salle « Suisse Niçoise » du futur Musée du Patrimoine du Haut Pays est prolongée. Elle devra s'adapter aux contraintes du chantier de reconstruction et prendre en compte la notion de renouvellement régulier afin de dynamiser les présentations offertes aux différents publics cibles.

Une borne « généalogique » est prévue comme animation particulière de la salle Suisse Niçoise. Le visiteur pourra retrouver les traces généalogiques de ses ancêtres (son « arbre » projeté « sur le plafond » de la pièce), agrémenté des documents (photographies, actes...) collectés par l'AMONT, générant un fichier .pdf qui pourra lui être envoyé sur mail personnel.

Groupe d'études Suisse Niçoise (Responsable Eric GILI)

Programme majeur Noblesses du Haut Pays

A l'initiative de l'Université Côte d'Azur (Pr. Anne BROGINI et MdC Germain BUTAUD), le programme NOBILIAM, auquel participe l'AMONT, s'est donné pour objectif de collecter la documentation disponible concernant l'histoire des familles de l'aristocratie depuis le Moyen Age jusqu'au XIXe siècle.

L'Université réalise un méta-data sur le sujet dans le cadre d'un programme IDEX.

Pour sa part, l'AMONT s'est engagée à la fois dans l'inventaire des familles nobles du Haut Pays à l'époque Moderne, mais aussi dans la collecte et la documentation des données disponibles portant sur un vaste territoire d'environ 70 villages.

Une attention toute particulière est portée sur l'Ordre chevaleresque des Saints Maurice & Lazare de la Maison de Savoie, dont trois commanderies étaient installées dans les communes actuelles de Roquebillière (Notre-Dame de Gordolon) et de Sospel (Sainte-Marie et Saint-Gervais). Les chevaliers de cet Ordre, issus de Comté de Nice, feront l'objet d'une fiche biographique particulière. Leur lignage sera également étudié.

Objectifs :

Participer à la documentation des méta-data sur le sujet.

Réaliser une généalogie générale des familles nobles du Haut Pays.

Réaliser un inventaire tendant à l'exhaustivité des Chevaliers des Saints Maurice & Lazare issus du Comté de Nice.

Réaliser et accueillir conférences et colloques dans les différents villages concernés.

Participer à un programme de publications.

2025-2028 devra permettre au programme de développer une valorisation touristique, nommé actuellement « Sur les traces des Chevaliers », à partir des plaques des rues de Nice et renvoyant systématiquement aux villages concernés par les seigneuries (fiches descriptives des seigneurs, de leurs seigneuries, de leurs « palais » ruraux et urbains).

Groupe d'études Noblesse du Haut Pays (Responsable Eric GILI)

Programme majeur Défendre le Val de Lantosque (Archéologie)

Initié en 1998, les activités archéologiques de l'AMONT ont débuté par l'obtention d'un sondage auprès des services de la DRAC, réalisé autour des ruines de la chapelle de Saint-Nicolas, sur la commune de Saint-Martin-Vésubie.

De nombreuses opérations ont été réalisées depuis cette date, concernant plusieurs communes :

Commune de Belvédère : site de La Plage

Commune de La Bollène Vésubie : site de Saint-Sauveur

Commune de Breil :

Commune de Duranus : site de L'Afaia

Commune de Lantosque : sites du Château de Loda ; La Villette

Commune de Moulinet :

Commune de Roquebillière : sites du Caïre del Mel ; Gordolon ; Ville Vieille

Commune de Saint-Martin-Vésubie : l'Atelier de poterie ; Chapelle Saint-Nicolas (étude Anthropologique, fouille des sépultures, étude céramologique) ; Eglise paroissiale ; Nantelle

Commune de Saorge :

Commune de Valdeblore : Anduébis

Le nouveau programme, initié en 2017, concerne le thème « Défendre le Val de Lantosque ». L'objectif est d'inventorier et documenter les sites défensifs ayant existé sur le territoire de 14 communes entre Tinée, Vésubie et Bévéra, depuis avant l'An Mil jusqu'à la ligne Maginot.

Près de 300 sites ont ainsi déjà été inventoriés concernant les époques du Moyen Age, Moderne et Contemporaine.

La partie Moderne de ces recherches est versée sur la carte archéologique coordonné par le service de la métropole Nice Côte d'Azur. Elles donneront lieu dans les prochaines années, sous l'égide du centre d'interprétation des fortifications du

Département 06 et en partenariat avec *Roudoule*, la *Sabença* et le *CHAAM*, à la réalisation d'une exposition, d'un colloque et d'une publication en commun.

Objectifs :

Le programme 2025-2028 envisage de nouvelles campagnes de prospection-inventaire :

- Zone crêtes rive droite de la Bévéra
- Zone crêtes rive gauche de la Bévéra
- Zone crêtes rive droite du Caïros
- Vallées de la Vésubie et du Valdeblore

Groupe d'études Archéologie (Responsable Pascal DIANA)

D'autres thèmes principaux de recherches sont développés par le Centre d'Etudes :

GROUPES D'ETUDES

Groupe d'étude L'Authion

Haut-lieu de l'histoire de la montagne niçoise, l'Authion a été l'objet de toutes les attentions de l'AMONT depuis le début du siècle.

Un colloque (2005) et 4 publications ont été réalisés sur le thème (voir *Publications*).

Une base de données spécifique est en cours de réalisation, associant les thèmes de l'élevage, de l'exploitation forestière, des limites territoriales (entre communes, Douanes...), des échanges, mais aussi de la présence militaire.

Les différents retranchements du Comté de Nice à la France dès le XVIII^e siècle (les guerres de la Succession d'Autriche et de la Révolution), puis les fortifications de la fin XIX^e (ligne Serre de Rivière) et du XX^e siècle (Maginot) donnent lieu à des relevés de terrains (voir *Archéologie*) et à une documentation à partir des dépôts des Archives Départementales des Alpes-Maritimes (Nice), du Service Historique de la Défense (Vincennes), des *Archivii di Stato* (Turin).

En 2003, l'AMONT a exhumé des archives de Vincennes, 35 min de rush tournés en juin 1945 sur site par les troupes de la 1^{ère} DFL, et réalisé un film documentaire de 22 min, uniquement accessible au Musée du Patrimoine de Saint-Martin-Vésubie.

Plusieurs expositions ont déjà été réalisées sur le sujet, présentées dans le cadre du Musée mais aussi dans d'autres communes (La Bollène, Moulinet). La dernière en date a été prêtée à long terme à l'Amicale des anciens de la 1^{ère} Division Française Libre (DFL).

L'AMONT a également été la cheville ouvrière de la très importante commémoration de 2015, rassemblant les derniers survivants de la 1^{ère} DFL sur les sites du combat et de leur mémoire.

L'Association est encore intervenue en 2020 dans le cadre de la commémoration organisée cette année. Il est prévu qu'elle intervienne dans les commémorations de 2025. L'AMONT a reçu l'Amicale de la DFL en juin de cette année.

Le cadre chronologique spécifique de la Deuxième guerre mondiale dans notre région est présenté.

Les thèmes de l'attaque italienne (1940) ; du débarquement de Provence (le 15 août) ; de la Libération de la Vésubie par le Capitaine Morgan et Paul Sola (le 16 août) ; du pillage des villages de la Vésubie (les 26-27 août) ; de l'arrivée des Américains (début septembre)... de la bataille (avril 1945) ; des lieux de mémoire, font l'objet d'une attention toute particulière.

Enfin, la mise en place du « char Stuart de l'Authion » est en grande partie à mettre au crédit de l'AMONT, en partenariat étroit avec la Municipalité de Moulinet.

Objectifs :

Depuis 2022, l'AMONT participe en tant qu'*expert* au programme de valorisation du site à l'initiative du Parc National du Mercantour.

Le programme 2025-2028 prévoit de nouvelles campagnes de prospections-inventaires le long des crêtes entourant le massif.

L'Association intervient depuis de nombreuses années lors des Journées portes ouvertes du Parc National du Mercantour au mois d'août sur le site de l'Authion pour y présenter le patrimoine militaire et son histoire. Elle assure également la formation sur site des professionnels du tourisme.

Elle s'inscrit comme partenaire du Service Patrimoine du Conseil départemental en charge du développement du Centre d'interprétation des fortifications des Alpes-Maritimes.

Une salle spécifique du nouveau Musée du Patrimoine est dédié au thème. Le film d'archives monté par les soins de l'AMONT est prévu d'y être projeté de manière permanente.

Groupe d'études L'Authion
(Responsable Pascal DIANA)

Groupe d'étude Juifs & Justes de la Vésubie

Saint-Martin fut, pendant plusieurs mois en 1943, lieu de « résidence surveillée » de populations juives fugitives européennes. Ce « moment de répit », pour reprendre le titre du film d'André Waksman, prit fin le 8 septembre de cette même année. L'armistice italienne annonçait l'arrivée prochaine des Nazis.

Le sujet a donné lieu à de nombreuses conférences depuis plus de 15 ans. Il permet la réalisation d'une base de données afin de recenser tous les acteurs de cet « exode biblique » des « Juifs de Saint-Martin ». Elle s'appuie sur l'aide de l'Association pour la Mémoire de l'été 1943 (AME 43), mais aussi de l'AMEJDAM et du réseau Yad Vashem Côte d'Azur.

Une salle dédiée est prévue dans le nouveau Musée du Patrimoine du Haut Pays.

Les thèmes suivants sont parcours : l'occupation Italienne ; la Résidence surveillée des Juifs et de leurs trajectoires ; l'occupation allemande ; les sentiers de l'Exode Biblique des 9 et 10 septembre 1943 ; les rafles et des lieux de cache... pour s'intéresser enfin aux sites mémoriaux (les stèles, lieux d'habitation, lieux de caches...) de Saint-Martin-Vésubie.

Les Justes de Saint-Martin forment l'autre aspect de l'étude, s'intéressant aux Vésubiens qui ont protégé les fugitifs durant cette période.

Un partenariat étroit, donnant lieu à la réalisation d'une charte de collaboration est en cours de réalisation avec le site mémoriel de Borgo San Dalmazzo (Memo4345) afin de donner une cohérence transfrontalière à cette histoire partagée. Le Musée du Patrimoine du Haut Pays accueille la thématique de la « Résidence forcée » alors que Memo4345 s'intéresse aux « trajectoires des fugitifs » et à la problématique des « génocides » dans l'histoire.

La démarche mémorielle de la Marche de la Mémoire (marche et commémoration), événement annuel, donne à l'ensemble un caractère cyclique original. Elle est accompagnée par une journée d'échanges (communications, témoignages) sous l'égide de l'AME 43.

Enfin, la projection d'extraits des films de témoignages relevés par Danielle Baudot-Laksine et d'André Waksman permettront de retrouver l'humain et de redonner une âme à cette fresque dramatique.

Un ouvrage dédié (voir *Publications*) a été réalisé sur le sujet. Il devrait être traduit en Anglais et en Italien.

Objectifs :

Le programme 2025-2028 prévoit la réalisation d'une base de données commune des Juifs & Justes de Saint-Martin-Vésubie accompagnant la mise en réseau du Musée du Patrimoine du Haut Pays avec Memo4345 de Borgo San Dalmazzo.

Il devra également réaliser un programme de transmission aux nouvelles générations pour répondre à la disparition des témoins directs.

Groupe d'études Juifs & Justes
(Responsable Rosalie BERNHEIM)

Groupe d'étude Carnaval de Saint-Martin-Vésubie

Le Carnaval est un moment essentiel de la sociabilité villageoise. Celui de Saint-Martin-Vésubie est toujours actif dans une forme « traditionnelle ».

Le sujet a été présenté régulièrement lors de conférences destinées au grand public. De nombreuses expositions ont également été réalisées.

Une importante base de données de plusieurs milliers de photographies collectées depuis 2006 est en cours de réalisation. Plusieurs films complètent le fonds documentaire.

Même si les objets se référant au Carnaval ont été perdus dans la tempête Alex, certains dons pourront être finalisés par des particuliers pour en reconstituer une base matérielle.

Les thèmes de l'Homme des bois, le mythe antique des Lupercales et la filiation avec la *Comedia dell'Arte* sont mis en scène ; le *Biffou*, personnage central du Carnaval, y joue un rôle essentiel. Les autres personnages du Carnaval sont également étudiés : *Abbots* (encadrants) et *porto-cavagn* (accompagnateurs). Les thématiques de la Jeunesse, des musiciens, des chars, des déguisements... sont également prises en compte.

Le Mardi Gras est le moment central de l'événement. Le soir, on brûle le roi. L'analyse de ce moment festif est tout particulièrement approchée.

Les musiques traditionnelles, la création d'œuvres musicales comme le *Titoun frutier* ou l'appropriation de l'*Adiou paure Carnaval* donnent lieu à des analyses complémentaires.

Objectifs :

Le programme 2025-2028 prévoit la continuation de la base de données du Carnaval de Saint-Martin-Vésubie.

Groupe d'études Carnaval

(Responsable Anna MOZZONE)

Groupe d'étude Mémoire orale

La démarche scientifique du Centre d'Études s'appuie sur une équipe spécifique dédiée à la Mémoire Orale.

Suivant l'évolution, dans le monde de la recherche, du rapport entre Histoire et Mémoire, l'AMONT a voulu privilégier la « mémoire vive » des témoins contemporains.

Les interviews sont enregistrées et/ou filmées, et donnent lieu à un dépôt aux Archives départementales des Alpes-Maritimes. Un exemplaire du CD mémoire réalisé est offert aux témoins.

Au-delà du simple relevé, les informations recueillies sont transcrites et utilisées pour illustrer les expositions du Musée. Elles donnent lieu également à publications.

Groupe d'études Mémoire orale

(Responsable Anne SIVIRINE)

Groupe d'étude Légendes

Le monde de la montagne a su conserver ses légendes fondatrices et les transmettre. Elles forment un *corpus* original que l'AMONT s'est chargé de collecter dès l'origine de son activité de recherche.

Elle concerne les thèmes :

Des sorcières et les fées des montagnes ; de l'impératrice Salonine à Berthemont ; des Sarrasins et des mines de Salèses ; des Templiers à la Madone de Fenestres, Saint-Martin, Valdeblore, Roquebillière ; des banès et des *pagans* ; des loups...

Groupe d'études Légendes

(Responsable Alain FOURNIER-GRINDA)

Groupe d'étude *Frontières et douaniers*

La Haute Vésubie, et plus largement le Haut Pays niçois, sont des lieux de passage. Ils ont également été des lieux de frontières. En particulier entre 1860 et 1947.

L'étude développée prend en compte ses limites variables selon les époques. Elle cherche à en retrouver le tracé et les témoins (bornes, haltes, baraques...).

Plus particulièrement, elle s'attache à retrouver la mémoire des douaniers, « l'Homme-Frontière » inscrit dans notre mémoire collective.

L'étude menée a permis de documenter les anciens postes des Douanes et de mettre en base le nom et la présence des anciens douaniers dans le Haut Pays depuis 1860...

Pendant du douanier, le contrebandier est également devenu objet d'études.

Grâce au sauvetage d'une partie des archives des bureaux de Roquebillière et de Saint-Sauveur sur Tinée, à la collecte de fonds familiaux, de nombreuses conférences ont été données sur le sujet, des expositions réalisées.

Une collaboration étroite s'est développée avec l'Inspection Régionale des Douanes de Nice, présente lors des inaugurations des expositions.

L'AMONT a également sauvegardé la plaque mémorielle de l'Adjudant Mauger, tué à l'ennemi en août 1944. Plaque abandonnée, elle a été rapportée à l'Inspection de Nice, où elle a retrouvé une place digne dans la cour d'honneur.

Le nom d'un douanier, en poste à Roquebillière, Jean-François Ferrier, a également été donné à la promotion 2020 de l'Ecole nationale des Douanes de La Rochelle, à la suite d'une étude particulière qui avait été menée par l'AMONT sur sa carrière.

Quelques pièces extraordinaires - illustrant l'exposition réalisée au Musée - ont été perdues lors de la tempête Alex : la penthière de Saint-Etienne de Tinée ; la plaque émaillée des Carabiniers Royaux ; la plaque *Caccia Riservata* des Chasses du roi d'Italie... Elles ont heureusement été inventoriées en photographies numériques.

Groupe d'études Frontières & douaniers (Responsable Eric GILI)

Groupe d'étude *Madone de Fenestres*

Le Sanctuaire de la Madone de Fenestres est un site exceptionnel pour l'histoire du Haut Pays niçois. Il revêt un caractère tout particulier pour Saint-Martin-Vésubie comme pour les communautés villageoises circumvoisines.

L'AMONT s'y est intéressée afin de reprendre le dossier initié par l'érudit local Lazare Raiberti (1898).

Il a été pour cela nécessaire de réunir un important et inédit *corpus* documentaire, faisant appel aux dépôts d'archives du Département, du Diocèse de Nice, de la Paroisse de Saint-Martin-Vésubie, de la Bibliothèque de Cessole, mais aussi de sources privées familiales.

Ces travaux de recherches ont donné lieu à une exposition mise en place sur le site même du Sanctuaire, ainsi que d'une publication spécifique (voir *Publications*) venant en complément des articles produits dans notre revue *Patrimoines du Haut Pays*.

Les thèmes retenus sont nombreux et variés :

Légendes de la fondation du Sanctuaire (le Temple païen, Marie-Madeleine et saint Lazare, saint Luc, les Templiers, les Sarrasins... l'apparition et les miracles de la Madone) ; liens avec le monastère de *Pedona* (Borgo San Dalmazzo) et les Bénédictins ; l'Hospice et la route du sel, la Terre de Cour (pâturages mitoyens entre plusieurs communes) ; cartes postales, photos anciennes... ; les statues de la Madone : le parchemin de 1647 ; les processions (photos) et *ex votos*... Les pèlerinages.

Le groupe doit réaliser l'exposition annuelle 2026.

Groupe d'études Madone de Fenestres (Responsable Yvan TOCHE)

Groupe d'étude Inventaires (CRIA – Centre de ressources et d'information de l'AMONT)

Ce travail de fond est réalisé depuis de nombreuses années (la première réalisation date de 1998) à travers 3 inventaires successifs particuliers :

- celui des objets ethnologiques ;
- celui des photographies et cartes postales anciennes ;
- celui du patrimoine bâti.

L'ensemble de ces données, en plus d'être conservé et enrichi régulièrement, est versé dans une base de données conservée par l'AMONT, qui donne lieu à des sauvegardes régulières. Une interface spécifique est créée par l'AMONT afin d'interroger cette base de données. Celle-ci est ouverte aux chercheurs et sera physiquement accessible dans les locaux du Centre d'Etudes du nouveau Musée du Patrimoine du Haut Pays.

A ce jour, plus de 1 800 fiches d'objets ont été réalisées, 2 000 d'images, 300 de patrimoine bâti. Mais il ne s'agit-là que d'une très faible partie du fond collecté par l'AMONT, et qui sera progressivement réalisé.

L'ordinateur principal de l'AMONT, destiné à recevoir la base principale de nos recherches, à reçu à ce jour 12 000 fichiers de documentations variées et 80 000 de relevés d'archives.

Groupe d'études CRIA
(Responsable Anne SIVIRINE)

Groupe d'étude WikiAMONT

L'AMONT, forte de sa quarantaine de publications, de sa quarantaine d'expositions, de sa centaine de conférences, de ses activités de valorisation et de sa connaissance intime du patrimoine du Haut Pays a choisi de participer à la mise à jour de Wikipedia après avoir constaté le peu d'informations certifiées qui y sont présentées.

Un groupe d'études spécifique s'intéresse désormais au sujet. Sa démarche consiste à identifier les thèmes présentés sur Wikipedia concernant notre périmètre d'étude ; d'en proposer une analyse scientifique ; de la compléter et mettre à jour si besoin par les informations produites par l'AMONT et certifiées par ses chercheurs et publications.

Les textes, une fois réalisés, devront être documentés (sorcés) en faisant appel à la bibliographie générale comprenant les publications de l'AMONT. Il sera certifié en interne par le Comité de lecture de notre revue avant publication sur Wikipedia. Ils offriront une information mise à jour, mais également une nouvelle lisibilité à nos travaux et à nos publications.

Groupe d'études WikiAMONT : (Responsable Elodie ELLENA)

Groupe d'étude Canaux d'irrigation

Les canaux sont des « patrimoines vivants » du Haut Pays. L'irrigation est toujours pratiquée par les agriculteurs des vallées comme par les particuliers qui en font une activité de loisir.

Mais le partage de l'eau est devenu un enjeu majeur de l'époque contemporaine. Aussi, l'AMONT s'est-elle intéressée à retrouver l'importance de ce petit patrimoine rural, d'en retracer l'histoire pour chacun d'entre eux, d'établir une cartographie précise de leurs tracés (près de 500 canaux pour la seule vallée de la Vésubie), de retrouver les pratiques d'usages et de rappeler les conflits qu'ils génèrent.

L'AMONT a également accompagné des étudiants du Département d'ethnologie de l'Université Côte d'Azur sur ce thème (2 étudiantes en 2022, 4 étudiants en 2023, 6 étudiants en 2024). Un colloque a été réalisé conjointement (UCA et AMONT) à Saint-Martin-Vésubie, et des interventions régulières sont réalisées auprès des étudiants de Master. Une thèse a même été soutenue (SABRI Hind, publication chez *L'Harmattan*), menant à la réalisation d'un contrat post-doc.

L'inventaire documentaire et de terrain se poursuit toujours.

Une exposition particulière a été réalisée pour chacune des 7 communes de la Vésubie et du Valdeblore (2023), accompagnée d'une conférence spécifique à chacun des villages. Un nouveau tome de la collection *Carnets de l'AMONT* leur sera consacré en 2026.

En 2025, un symposium international (Nice et Saint-Martin-Vésubie) a regroupé une 30^e de chercheurs autour du thème est proposé, donnant lieu à un nouveau tome hors-série de la revue annuelle *Patrimoines du Haut Pays* ainsi qu'à une publication spécifique universitaire dans les *Cahiers de la Méditerranée* (sous la direction de Eric GILI et Toufik FTAÏTA).

Ces travaux soutiennent le projet du Collectif pour l'inscription des canaux d'irrigation du Haut Pays niçois au Patrimoine Immatériel français (validation réalisée en 2023) et participeront à celle de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO (dossier déposé en 2025 par l'Etat français).

Le programme 2025-2030 se consacrera à réunir une documentation d'archives la plus exhaustive possible pour chacun des canaux et réalisera une cartographie de leurs implantations.

Groupe d'études Canaux : (Responsable Mirjam NEU)

Groupe d'étude *Nos Ancêtres...*

Les travaux de l'AMONT ont pour objectif de retrouver la mémoire des générations passées. A cette fin, a été décidé d'établir une base générale des populations Vésubiennes à partir des généalogies familiales.

Mais la démarche choisie dépasse la simple généalogie. Si des relevés systématiques ont été réalisés dans les registres paroissiaux et d'état civil (mariages de Saint-Martin-Vésubie), leurs résultats ont été complétés par les indications fournies par les matrices cadastrales et les recensements de diverses époques. Une vaste enquête publique est réalisée dans la population du village. Elle donne lieu à une collecte documentaire inédite d'archives familiales, numérisées en cette occasion.

Ainsi, un programme prosopographique se réalise progressivement, à mesure que de nouveaux documents sont transcrits et analysés.

Parallèlement, un travail d'identification des photographies anciennes est réalisé, afin de mettre un visage sur un nom. La plus ancienne personne identifiée est née en 1826 à Saint-Martin-Vésubie.

Ce long et méticuleux travail donnera lieu à une présentation originale au Musée du Patrimoine de Saint-Martin-Vésubie (cf. programme majeur Suisse Niçoise).

Autres sujets

De nombreux autres sujets d'études ont été et sont menés et réalisés depuis l'origine de l'Association :

Dossiers ouverts *La Grande Guerre*

L'AMONT a participé à la grande collecte nationale et a développé une étude particulière concernant les Poilus du Haut Pays, établissant une base de données spécifique au sujet. La collecte se poursuit toujours, à mesure de la mise au jour de documents inédits.

Elle a participé au Projet Bleuets. Parallèlement, l'AMONT s'est attachée à l'étude des monuments mémoriels.

Ces approches ont permis de s'intéresser tout particulièrement à la vie quotidienne dans la montagne niçoise durant ce terrible épisode.

Une exposition et une publication particulières ont été réalisées sur le sujet.

Dossiers ouverts *Révolutions & Barbets*

Le thème des Barbets a donné lieu très tôt aux travaux de recherches du Centre d'Etudes. Dans la mémoire collective, ces personnages renvoient à la période de la Révolution Française. Il s'agirait de « paysans » ayant pris les armes contre l'invasion française, présentés par une historiographie peu scrupuleuse comme des hors-la-loi. En fait, il s'agit surtout du mode traditionnel de défense populaire, apparue dès le Moyen Age, s'appuyant sur les citoyens armés des villages défendant leur territoire. En aucun cas de « Chouans » ou « Vendéens », ni même d'une opposition politique aux idées révolutionnaires. Le phénomène a bien sûr évolué dans le temps, avec un hiatus évident à partir de 1800.

S'intéresser aux Barbets oblige à un effort tout particulier de prise de distance avec la documentation disponible. Les études renouvelées concernant les Guerres de religion en France (Jérémy Foa) offrent de nouvelles opportunités de problématiser le phénomène des Barbets. C'est la piste qui sera privilégiée pour en renouveler l'étude.

La recherche s'est proposée d'aborder le sujet à partir de deux axes :

- L'identification des Barbets : *l'Amourous*, le *Lalin*, *l'Aoust...*
- La précision chronologique.
- La prise en compte des comportements individuels comme collectifs.

Ainsi ont pu être réalisés une exposition au Musée et deux publications spécifiques.

Les thèmes abordés ont été : les milices villageoises ; l'invasion française ; la bataille de Belvédère ; la bataille de l'Authion (1793) ; la tentative de l'émigré Bonnaud ; le Saut des Français ; l'imaginaire des Barbets.

Groupe d'études Barbets : (Responsable Lionel REZIO)

Dossiers ouverts *Chapelles & églises*

L'intérêt du grand public pour le sujet est évident et fait partie des principaux lieux visités par les touristes.

Aussi, l'AMONT s'est attachée à retrouver et documenter les différents édifices religieux du Haut Pays : oratoires, chapelles, églises, sanctuaires.

Cette étude a été versée au CAUE (Conseil architecture urbanisme environnement) du Département, mais s'est très sensiblement enrichie depuis.

Prolongeant son expertise, l'AMONT a réalisée des inventaires du mobilier des édifices religieux de Saint-Martin-Vésubie (chapelles des Pénitents blancs, des Pénitents noirs, église paroissiale) dans un double objectif de connaissance et de protection. Le document, déposé en mairie, a été versé à la Gendarmerie, pour mémoire.

Régulièrement, l'avis de l'AMONT est sollicité par les municipalités pour apporter des informations à caractère historique concernant les édifices de leur territoire.

Une exposition et plusieurs publications, mais aussi de nombreuses conférences ont été réalisées sur le sujet.

Dossiers ouverts Bois & Forêts

S'intéresser à la forêt est pour le moins naturel, dans le 2^e département le plus boisé de France. Mais la nature particulière des massifs, en montagne, induit une pratique particulière de l'espace forestier.

L'AMONT s'est intéressée à l'histoire de la forêt dans le Haut Pays en établissant une cartographie précise à partir du cadastre « Napoléonien » (c. 1875) entre Vésubie et Tinée.

Une masse importante d'archives a été compulsée, mais les fonds disponibles sont tellement considérables qu'elles nécessiteraient un travail systématique, à ce jour en cours de réalisation.

Car la forêt a été, au moins depuis le Moyen Age, objet de flux commerciaux majeurs qui ont laissé un grand nombre d'actes (adjudications, exploitations, procès...).

L'AMONT a proposé de décliner le thème depuis le territoire, en s'appliquant à retrouver l'histoire des massifs forestiers, des exploitants (du bûcheron au scieur au menuisier) et des modes d'exploitations (coupes, flottages, scieries...).

Mais aussi en considérant les emplois du bois dans le bâti, dans l'art religieux, omniprésent dans les édifices cultuels et vernaculaires du Haut Pays, indices d'une véritable « civilisation du bois ».

Dossiers ouverts Conscrits & Chasseurs alpins

Dans la mémoire collective du Haut Pays, la Conscription est restée comme un véritable rituel de passage. En témoignent encore de nos jours les Fêtes des Classes qui ont lieu chaque année dans les villages, selon des modalités variables.

Il en va de même de l'image du Chasseur alpin, intimement lié à la mémoire de ce territoire de montagne.

L'AMONT s'est consacrée à cette étude en récoltant les photographies et témoignages des Conscrits. En retracant les trajectoires des jeunes gens au service militaire ensuite. En s'intéressant enfin à la mémoire (matérielle avec les monuments et collections d'inscriptions, comme immatérielle) et au sentiment d'appartenance qu'il a engendré.

Parallèlement, l'histoire de la présence militaire dans le Haut Pays est progressivement retracée, alors que les Alpes-Maritimes ont été le premier département militarisé de France à la veille de la dernière Guerre.

Il a été choisi de s'intéresser aux lieux d'installation des casernements (Cabanes Vieilles, *Peïra Cava*, Lantosque, Granges de la Brasque), mais aussi aux manœuvres d'hiver. L'analyse ne fait pas l'impassé des multiples sites fortifiés qui émaillent le paysage du Haut Pays.

En insistant enfin sur le poids du militaire sur les villages et leur développement économique, urbain et social.

Une exposition, une publication et plusieurs conférences ont été réalisées sur le sujet.

Groupe d'études Conscrits et chasseurs alpins (Responsable Pascal DIANA)

Dossiers ouverts Eau & Glacières

L'importance et l'omniprésence de l'eau dans le Haut Pays, considéré comme le « château d'eau des Alpes-Maritimes », n'est plus à démontrer.

L'AMONT s'est intéressée à retrouver l'histoire des fontaines, plus généralement de l'adduction d'eau des villages, mais aussi du cas particulier des glacières.

Même si la glace était déjà l'objet d'un commerce au XVIII^e siècle (les officiers français occupant le Comté en sont friands), c'est au siècle suivant qu'une petite économie locale se développe en lien avec celle du tourisme de la Côte d'Azur. La matière sert non seulement à conserver les aliments, mais aussi à confectionner les mets de l'été. Nice en a conservé l'une de ses réalisations traditionnelles : la *gratta keka* !

Cette « industrie » se matérialise par l'installation de glacières, vastes puits en pierres creusés à même le sol, où était créée et accumulée la glace durant l'hiver avant d'être exploitée et transportée jusqu'à la ville l'été venu.

Plus d'une centaine de glacières ont ainsi été identifiées, entre Moulinet, *Peïra Cava*, le col de Porte, la Gordolasque et même Saint-Martin-Vésubie.

Mais d'autres modes d'exploitation de la glace ont également été révélés, depuis le prélèvement naturel sur les fronts des glaciers, jusqu'à l'installation de véritables usines à glace, comme à Saint-Martin-Vésubie.

Groupe d'études Eau & glacières (Responsable Michel PALLANCA)

Dossiers ouverts *Mines & Forges*

Les découvertes archéologiques ont démontré l'antiquité de cette activité : primaire avec l'extraction du minerai et sa réduction dans des hauts fourneaux ; secondaire avec la transformation de la matière première dans les forges villageoises.

L'AMONT a initié ou participé à des sondages archéologiques dans le Valdeblore, et mené des recherches sur le terrain pour retrouver les traces des anciennes mines.

Parallèlement, elle s'est intéressée à cette pratique artisanale présente dans les villages où ont été établis des martinets de forge (Saint-Martin, Belvédère, Roquebillière...). Un mécanisme de martinet a été récupéré et entreposé au Musée.

Il a également été possible de retrouver quelques informations concernant les praticiens de ces activités, mineurs et forgerons.

Le thème donne lieu à l'exposition 2025 du Musée du Patrimoine du Haut Pays de Saint-Martin-Vésubie.

Groupe d'études Mines et forges (Responsable Georges ROSA)

Dossiers ouverts *Notaires*

La base des registres notariaux est essentielle pour la connaissance des pratiques du quotidien. Les Archives Départementales offrent de larges possibilités d'études transversales. Une grande partie du fond du Haut Pays est désormais numérisé et en ligne. Ce sont des milliers d'actes qui ont été relevés systématiquement et transcrits par l'AMONT. Ils sont régulièrement introduits dans la base de données des familles dès lors que les acteurs y sont identifiés et agrémenté la base biographique des familles locales.

Par ailleurs, l'association a participé au sauvetage d'un registre notarié du XVII^e siècle, en jouant les intermédiaires entre le particulier qui détenait l'ouvrage et les Archives intéressées pour le microfilmer (notaire Ricolvi de Saint-Martin-Vésubie).

Plus largement, l'AMONT a su inciter les communes de Belvédère et La Tour sur Tinée à déposer leurs archives auprès du service départemental, afin de les faire inventorier et de les protéger avant de pouvoir les mettre à disposition du public et des chercheurs.

Groupe d'études Notaires (Responsable Eric GILI)

Dossiers ouverts *Délibérations municipales*

Comme pour les registres notariés, les délibérations municipales font l'objet d'un relevé progressif par les chercheurs de l'AMONT, tendant à l'exhaustivité des sources disponibles.

Il s'agit de transcrire puis de classer et d'analyser les délibérations des Communes de la Vésubie, et plus largement du Haut Pays. Ce long travail ouvre l'analyse à une multitude de sujets par sa transversalité. Plusieurs milliers d'actes ont déjà été relevés et transcrits.

Groupe d'études Délibérations municipales (Responsable Eric GILI)

Dossiers ouverts *Les cadastres*

Autre base essentielle à la connaissance du Haut Pays, les cadastres forment un *corpus* documentaire inégalable. Ils offrent un « instantané » de l'histoire du territoire et de la propriété sur un espace donné.

La démarche choisie est celle de l'histoire régressive, et la volonté celle de l'exhaustivité. A partir du cadastre « Napoléonien » (c. 1875), qui a la particularité d'être pour la majorité des communes le premier document accompagné d'une réalisation planimétrique systématique (pour quelques communes, pareil document existe dès le début du XIXe siècle), l'AMONT développe une étude exhaustive des registres disponibles. Saint-Martin, Venanson, Roquebillière, Lantosque et Utelle sont déjà relevés ou en cours d'études.

Attentif aux travaux de l'Université de Toulouse (projet dirigé par le Pr. Jean-Louis Abbé), cette étude s'est prolongée par l'analyse des registres cadastraux de l'époque Moderne, mais aussi par celle des registres de reconnaissances des différentes seigneuries.

Groupe d'études Cadastres (Responsable Eric GILI)

Dossiers ouverts *Oliviers, noyers & châtaigniers*

Ces trois arbres sont considérés d'une manière particulière par les économies anciennes. Ils offrent un complément essentiel à la production agricole céréalière, qui se révèle souvent vital.

Les analyses palynologiques menées à la suite de l'accompagnement de jeunes chercheurs autour des lacs des Millefonts (Valdeblore) ont démontré l'ancienneté et l'originalité de ces cultures dans le Haut Pays.

Les usages locaux, transcrits par l'administration française au moment de l'Annexion de 1860, en confirment l'importance.

L'AMONT rassemble sur le thème toute la documentation disponible, à partir des actes notariés, des relevés cadastraux, des actes municipaux, mais aussi des enquêtes menées par l'administration centrale (sarde puis française).

Les oliviers et les noyers ont nécessité l'établissement de moulins (hydrauliques ou à sang), contrairement aux châtaigniers dont le fruit est déshydraté dans des séchoirs installés sous les toits des maisons d'habitation.

Dossiers ouverts *Monde paysan*

La montagne niçoise a été un vaste territoire agricole. Loin pourtant de l'idée aberrante d'économie autarcique (il n'est pour s'en convaincre que de considérer l'importance du réseau des chemins qui la parcourt), chaque parcelle de terre utile a été occupée pour assurer une production agricole nécessaire aux besoins alimentaires des familles.

Cette agriculture a disparu progressivement dans les années 1980-1990. S'y est substitué un nouveau mode d'occupation de l'espace agricole, essentiellement soutenu par l'élevage. Pourtant, et jusqu'aux lendemains de la Deuxième guerre mondiale, l'activité agricole a été au cœur de l'économie montagnarde.

L'AMONT s'est appliquée, à partir de la collecte d'objets ethnologiques, de témoignages, de photographies, d'analyses de l'espace, à retrouver le monde du labour, de l'élevage domestique (ovins, bovins, foin, lait et fromage...) et des autres cultures pratiquées sur son territoire (chanvre...).

Par ces pratiques, c'est un mode particulier de vie qui est analysé, une société rurale, aujourd'hui oubliée, qui réapparaît et qui peut donner quelques solutions pour comprendre la montagne niçoise.

Un espace particulier lui est dédié dans la « salle Mouton » (ethnologique) du Musée du Patrimoine du Haut Pays.

Groupe d'études Monde paysan (Responsables Lucette CIAIS et Charlie CORRIERE)

Dossiers ouverts *Moulins*

Le Musée de l'AMONT est installé dans les locaux des anciens moulins communaux à céréales de Saint-Martin-Vésubie dont la plus ancienne mention remonte au XVe siècle.

L'analyse des cadastres a confirmé la présence de véritables zones industrielles aux portes des villages : moulins à céréales, à olives, à foulon, à chanvre... et peut-être à noix. Sans oublier les scieries, omniprésentes dans le Haut Pays.

Certaines de ces structures peuvent être réhabilitées, d'autres simplement restaurées, le plus grand nombre est oublié, voire définitivement transformées. Autour d'elles, une économie particulière s'est mise en place. Si la majorité de ces « moulins » (terme générique pour désigner les machines) est détenue par la Communauté villageoise, certaines sont privées. Mieux encore, elles ont pu être tour à tour l'un puis l'autre. Au final, une histoire à replacer dans le temps et dans l'espace.

L'inventaire de ces moulins est en cours de réalisation.

Dossiers ouverts Routes & Chemins

La Route du Sel. Des majuscules qui en disent long sur l'imaginaire véhiculé par cette voie quasi-mythique, presque à l'égal des voies romaines absentes du Haut Pays.

Il s'agit d'une artère majeure du commerce transalpin, mulietière, reliant pour son tronçon principal la côte, où Nice (et Villefranche) représente le seul port des états de Savoie, à la grande et riche plaine Padane, cœur économique de ces mêmes états. C'est la *Strada ducale*, la route ducale ! dont l'épicentre est la vallée de la Vésubie entre les déditions de 1388 et l'achat du col de Tende de 1581, début du basculement des flux commerciaux vers la vallée de la Roya.

Mais au-delà de la structure principale, ce sont de multiples ramifications qui relient les villages entre eux, nécessitant des travaux incessants à charge des Communautés.

Ce sont aussi les rapports entre ces mêmes Communautés et l'Etat qui transparaissent dans les différents épisodes de l'histoire de la Route du Sel. Un Etat qui s'impose progressivement dans le quotidien des habitants. L'exemple le plus abouti est celui de la *Strada reale*, la route royale, qui relie Nice à la capitale, Turin.

Au-delà de la Route du Sel, ce sont tous les réseaux viaires qui sont analysés. A partir du XIXe siècle, avec l'ouverture des premières routes modernes, puis, après l'Annexion française de 1860, la réalisation des aménagements actuels. Cette évolution permet de développer le thème de la route comme vecteur de modernité.

Groupe d'études Routes et chemins (Responsable Alain OTHO)

Dossiers ouverts Toponymie

Le thème fait partie des incontournables. Un territoire prend un nom dès lors qu'il est utilisé. L'appellation devient souvent de plus en plus précise, se morcelle à la suite d'une pratique du quotidien. Jusqu'à ce que, pour certains, sa signification nous échappe parfois aujourd'hui !

C'est à partir d'une double démarche empirique, qu'un inventaire des toponymes du Haut Pays est dressé.

- un relevé systématique des toponymes présents dans les cadastres : « Napoléonien » qui donne en plus sa localisation précise ; et dans une démarche régressive, les matrices du XVe au XVIIIe s, qui rappellent souvent des noms oubliés. Les actes de la vie quotidienne (notaires, délibérations municipales) viennent compléter le relevé documentaire ;
- un travail de terrain, par l'intermédiaire des relevés de mémoires, des interviews de personnes ressources locales, anciens agriculteurs, éleveurs, chasseurs, qui bien souvent rappellent des noms très peu usités... parfois même bien récents.

Une cartographie précise est réalisée à partir de ces informations.

Une recherche de signification est entreprise à chaque fois que cela s'avère possible. Mais il arrive que des toponymes renvoient à des périodes si lointaines que l'on en a perdu le sens initial.

Dossiers ouverts Guerre d'Algérie

Parmi les importants projets de l'AMONT, l'Association a proposé, en 2011, de s'intéresser à la mémoire des anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Le sujet est délicat, mais il est important de profiter de la présence des témoins pour pouvoir les interviewer et réaliser des parcours de mémoire.

Après un appel à témoignage dans le journal gratuit local, une douzaine de personnes a accepté de contribuer à l'exposition envisagée, en partageant non seulement leur expérience mais aussi des souvenirs photographiques et documentaires.

En plus de la collecte documentaire, de l'exposition présentée au Musée, un film documentaire a été réalisé à partir des témoignages filmés des Conscrits Vésubiens.

Dossiers ouverts Villages et patrimoine

Le projet *Villages* est l'une des finalités des travaux de recherches de l'AMONT. Il en fait la synthèse à bien des égards. Il s'agit de réaliser, pour chaque village, une monographie actualisée de son histoire et de la décliner sous forme d'expositions, de conférences et de publications.

Synthèse : Eric GILI

ACTIONS ET MÉDIATION

Les membres de l'Association participent à ses activités de recherche et de publication. Le meilleur exemple est donné par les **journées d'études archéologiques** (prospection inventaire).

D'autres journées sont réalisées sous forme d'**Ateliers**, qui rassemblent les membres de l'Association dans l'auditorium de la médiathèque de Saint-Martin-Vésubie pour des séances de travail sur les sujets de recherche.



Objectifs :

Une réunion mensuelle de travail est institutionnalisée depuis 2021 pour coordonner la recherche entre les différents groupes d'études, au Centre d'Etudes qui devrait s'installer dans l'ancienne salle d'expositions annuelles du nouveau Musée (à l'étage de la salle des moulins).

Chaque groupe d'étude est dirigé par le responsable du thème, qui l'anime, et qui rend compte des avancées réalisées lors des réunions mensuelles du Centre d'Etudes.

Il s'agit de réfléchir et structurer de nouvelles actions de médiation plus ludiques avec la volonté de toucher les publics jeunes.

Si l'étude est un aspect de l'activité de l'AMONT, l'action culturelle a toujours été au cœur de ses préoccupations. Dès l'origine, les fondateurs de l'association ont cherché à expliquer, présenter, faire connaître les patrimoines matériels et immatériels de la montagne niçoise.

La première action régulière de médiation culturelle de l'AMONT est la réalisation d'**expositions**.

Elles sont réalisées sous formes de bâches explicatives (images, cartes et textes) et s'appuient (dans le cadre du Musée) sur les collections d'objets ethnologiques.

Les expositions de l'AMONT sont régulièrement prêtées aux communes et aux offices du tourisme partenaires qui le demandent.

1995-1996- La route du sel

1998- Les édifices religieux de Saint-Martin-Vésubie

1999- Eau et glacières dans le Haut Pays niçois

2000- Conscrits et chasseurs alpins dans le Haut Pays niçois

2001-2002- Sur les traces des Barbets. Le Haut Pays niçois face à la Révolution

2003- La Belle Epoque

2004- Carnaval d'hier et d'aujourd'hui

2004- Familles. Naître, vivre et mourir dans le Haut Pays niçois

2005- *La confrérie des Biffous*

2005- L'Authion libéré ! 1945-2005

2006- Li Mascarès. Costumés et costumes du Carnaval de Saint-Martin-Vésubie

2006- Histoire des canaux d'irrigation dans le Haut Pays niçois

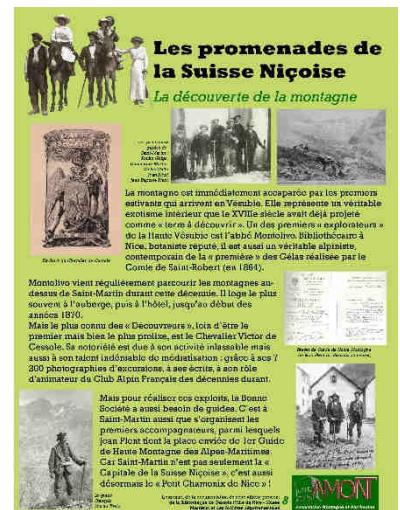
2007- Carnaval des Alpes

2007- Frontières et Douaniers dans le Haut Pays niçois. 1860-1917

2008- Le Carnaval et les fêtes traditionnelles du Haut Pays niçois

2008- Docteurs des Alpes. Magiciens, saints, médecins dans le Haut Pays niçois

2009- Voies de communication dans le Haut Pays niçois



2009- Masques. Carnaval de Saint-Martin-Vésubie

2010- HistoireS d'une frontière. 150e anniversaire de l'annexion du Comté de Nice à la France

2011- Carnaval de Saint-Martin-Vésubie, carnavales de montagne



2011- On me nomme Boréon...

2011- Solidarités montagnardes. Catastrophes naturelles, incendies, accidents de montagne...

2012- Saint-Martin-Vésubie. Histoire et patrimoine

2012- Le Haut Pays dans la guerre : 1939-1945

2012- La Madone de Fenestres

2012- Des Gélas aux Aurès. Les conscrits de la Vésubie durant la Guerre d'Algérie. Témoignages

2012- Les châteaux des Grimaldi de Beuil

2012- Le char de l'Authion

2013- Vivre au village durant la Guerre. 1939-1943. Témoignages

2014- Loin du front, l'ordinaire de la guerre. Le Haut Pays niçois, 1914-1918

2015- L'Authion, 1945-2015

2016- Objets et photographies anciennes

2017- Des arbres et des hommes

2018- Les routes du sel dans le Haut Pays niçois

2019- Images de la Suisse Niçoise

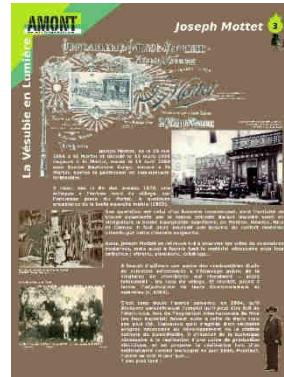
2021 – Les promenades de la Suisse Niçoise

2023 – La Vésubie en Lumière. Histoire de l'éclairage dans le Haut Pays

2024 – JO. Histoire du sport dans le Haut Pays niçois

2025 – Découvreurs des Alpes. Botanistes et géologues des premiers temps

2026 –La Madone de Fenestres, un site de légendes



L'AMONT propose également des cycles de **conférences**. Elles ont lieu de manière ponctuelle à l'auditorium de la médiathèque de Saint-Martin-Vésubie. Elles donnent lieu à un cycle spécifique, appelé les **Samedis de l'AMONT** et ont lieu tous les deuxièmes samedis du mois à Roquebillière depuis 2011.

L'AMONT anime des **visites de village** (une douzaine de villages concernés), de manière institutionnelle à Saint-Martin-Vésubie (tous les étés, 1 à 2 fois par semaine selon les années), soit de manière ponctuelle dans d'autres villages.

Outre la visite « classique » du patrimoine du village, l'AMONT propose à Saint-Martin-Vésubie depuis 2024 deux visites à thèmes : *Les villas de la Belle Epoque* et *Juifs et Justes*.

Parallèlement, l'AMONT anime les **Journées du patrimoine** de juin (Européennes) et de septembre (de pays), et plus ponctuellement les **visites des églises** (Saint-Martin-Vésubie, Belvédère, Roquebillière, Madone de Fenestres).

Enfin, l'AMONT assure régulièrement des **formations** à destination de différents publics :

- Ecole de Saint-Martin-Vésubie, pour une initiation au Patrimoine, qui se déroule au Musée, dans le village, et parfois en classe, selon le vœu de l'enseignant ;
- Collège de Roquebillière, en s'associant aux travaux réalisés dans le cadre des classes patrimoines de l'établissement, en lien avec les enseignants ;
- Lycée du Valdeblore, par une information donnée et en répondant aux besoins scientifiques des enseignants ;
- Université. En assurant des interventions auprès des BTS, Licences et Masters, en Tourisme, Ethnologie et en Histoire. En mettant à disposition ses ressources documentaires et scientifiques.
- Parc National du Mercantour (PNM). En assurant une formation culturelle annuelle (Histoire de...) en direction des professionnels du tourisme (accompagnateurs, OT, hébergeurs...) du territoire concerné.

COMMUNICATION

La communication de l'AMONT est réalisée à partir de son site internet, des réseaux sociaux et des entrefilets dans le journal gratuit local *Lou Vesubian*.

Un dépliant est édité chaque année pour présenter les Editions de l'AMONT.

Un prospectus est édité chaque année pour présenter le Musée du Patrimoine et ses activités.

L'AMONT entretient une chaîne Youtube pour présenter le Musée.

<https://www.youtube.com/channel/UCcxw7SkFGPZATfJlFee2zWw>

Objectifs :

Le site internet de l'AMONT doit être régulièrement mis à jour.

L'AMONT devra développer sa présence sur d'autres réseaux sociaux.

La chaîne Youtube de l'AMONT devra accueillir de petits films présentant ses réalisations.

NUMÉRIQUE

Le choix de la numérisation des documentations accessibles a été fait à la suite d'un double constat :

- la difficulté de conservation des archives (AMONT n'étant pas équipée pour la réaliser de manière satisfaisante, activité qui sort de sa vocation initiale et qui donne lieu à un partenariat ponctuel avec les Archives départementales) ;
- l'accès régulier à des sources d'archives familiales (photographies, cartes postales, documents...). Ces documents numérisés sont progressivement intégrés dans la base documentaire de l'AMONT.

L'AMONT possède également un site internet, depuis 1998, dont la nouvelle version est hébergée sous sa propre appellation.

<http://www.amont-vesubie.fr>

courriel : contact@amont-vesubie.fr

Dans le projet Musée 4G, initié en prévision des 40 ans de l'Association, une chaîne Youtube a été créée. Elle regroupe actuellement plus de 40 vidéos qui renvoient à un jeu de QRCodes disposés dans le Musée, rendant accessible aux visiteurs les vidéos à partir de leur smartphone. Elles présentaient chacune des salles et expliquaient des objets emblématiques s'y trouvant.

Après la destruction du Musée, la chaîne Youtube est toujours accessible. Elle a accueilli en 2025 les

QRCodes de présentation de l'exposition annuelle (*Découvreurs des Alpes...*).

L'AMONT s'est dotée d'une page Facebook afin d'informer régulièrement ses adhérents et le grand public de ses activités.

<https://www.facebook.com/asso.amont>

L'Association est également présente sur d'autres réseaux sociaux comme Instagram.

<https://www.instagram.com/amont06/>

Elle est présente sur la base collective Alpes Azur Patrimoine.

<https://www.alpesazurpatrimoine.fr/>

Objectifs :

Un groupe de travail spécifique a été créé pour réaliser une *refondation documentaire* des fonds de l'AMONT (le CRIA, responsable Anne SIVIRINE).

Faisant suite au désastre qui a touché Saint-Martin et en particulier le Musée du Patrimoine, un projet intitulé « Renaissance » a été initié.

Il s'agit d'imaginer le Musée de demain, capable de prendre toute sa place dans l'offre culturelle du Haut Pays.

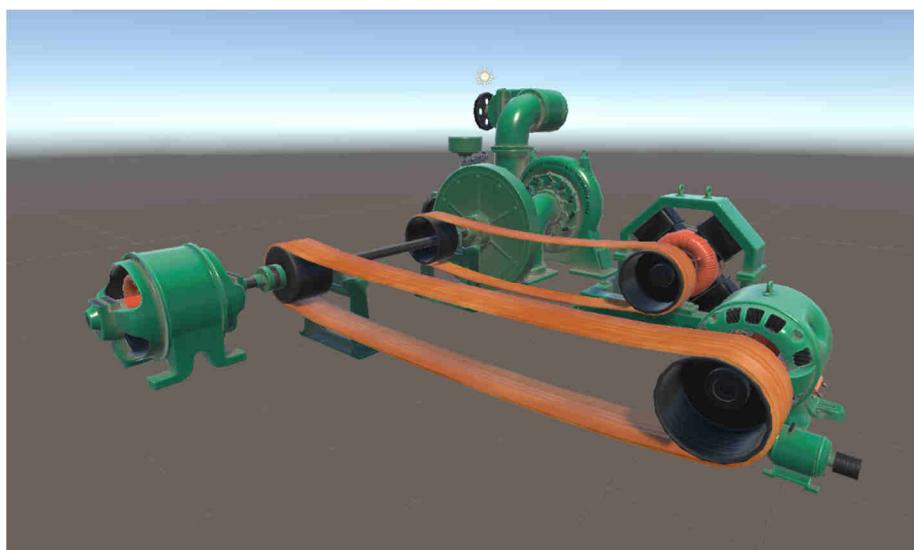
Pour cela, le pas est franchi vers le numérique. Le choix a été fait d'incarner numériquement, à l'aide d'une tablette, un personnage historique qui présentera le thème auquel il est rattaché.

Le thème choisi est celui de l'usine électrique, patrimoine qui a subi de forts dégâts lors de la tempête Alex mais a finalement été sauvegardé à la suite de l'intervention des Conservateurs du LC2R (basés à Draguignan) et des Boucliers Bleus. L'usine, patrimoine « en place » sur le site, regagnera sa place parmi les présentations de l'AMONT.

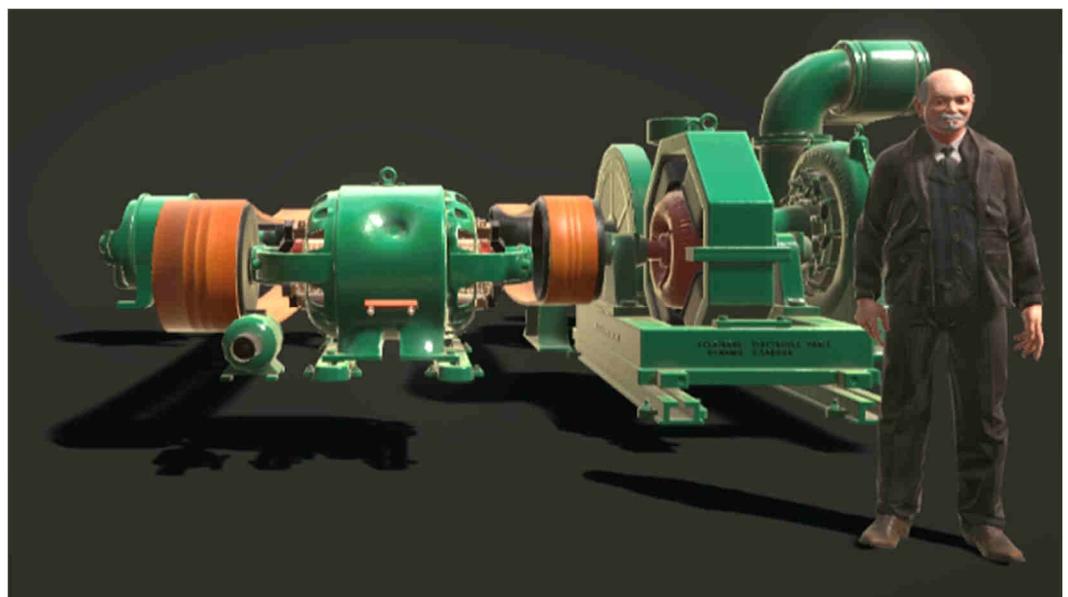


En 2021, une première réalisation numérique 3D a été mise en place. Elle présente Joseph Mottet, le créateur de l'usine électrique, et explique par son intermédiaire l'histoire d'électricité à Saint-Martin-Vésubie, « 2^e village électrifié de France » selon la légende.

L'usine, reconstituée, se met en marche ; le « monstre » (c'est le surnom donné par les habitants) se fait entendre.



Différents détails de l'avatar et de la présentation numérique réalisés



En 2025, un nouveau tournant technologique est pris.

L'AMONT s'est intéressée à l'Intelligence Artificielle Générative pour réaliser des mises en scène à partir de la documentation réunie.

Il s'agit bien entendu de composition totalement artificielle, ne faisant qu'évoquer l'Histoire, mais dont les scénarios proposés s'appuient sur les informations les plus à jour produites par la recherche.

Afin de ne pas « tromper » le public, l'AMONT s'est engagée dans une démarche déontologique destinée à bien faire comprendre au spectateur qu'il s'agit d'une « représentation », comme pourrait l'être une séance de cinéma, certes très réaliste, mais en aucun cas présentant ce qui s'est « réellement passé ». Seulement une interprétation comme le ferait l'Histoire, à la recherche de la Vérité, mais pouvant encore évoluer selon les découvertes produites par la démarche scientifique.

C'est sur cette base que seront réalisés de petits films, à partir de photographies anciennes. Un scénario particulier sera créé pour chacun d'entre eux.

L'objectif est de proposer une immersion la plus juste possible de l'épisode relaté, sans rechercher le sensationnel.

9 autres thèmes sont envisagés selon un procédé technologique innovant qui sera le plus adapté :

- Le Biffou et le Carnaval de Saint-Martin
- L'Authion
- L'histoire des Juifs et des Justes de Saint-Martin-Vésubie
- Saint-Martin Vésubie, capitale de la Suisse Niçoise
- La Madone de Fenestres
- Douaniers et contrebandiers
- Les découvertes archéologiques
- Les Barbets
- Les légendes du Haut-Pays



Les Biffous du carnaval de Saint-Martin-Vésubie



Statue de la Madone de Fenestres

Projet du casino de Saint-Martin-Vésubie



Présentation du programme « Renaissance »

POUR UN NOUVEAU MUSÉE DU PATRIMOINE DU HAUT PAYS

Le projet de nouveau musée est celui d'une reconstruction, mais aussi d'une création.

Il s'agit de restaurer ce qui peut l'être, mais aussi de réaliser une nouvelle structure capable d'accueillir un public plus important. Si la sensibilisation à l'Histoire du Haut Pays est l'une des vocations du Musée, il existe déjà un public conquis par le thème.

Fort de ses 45 ans d'expérience, le Musée est reconnu comme une structure culturelle active dans le Haut Pays Niçois et tout particulièrement en Vésubie. Plus de 36 expositions réalisées, plus de 150 conférences organisées, 42 ouvrages publiés... sont autant d'arguments à mettre à son crédit. S'y ajoutent de très nombreuses collaborations, tant en France qu'en Italie (Memo4345 de Borgo San Dalmazzo), aussi bien avec les sociétés savantes (*Acadèmia Nissarda*, Ecomusée de la Roudoule, Sabença de la Valleia...) qu'avec les Universités. Elle anime de nombreux programmes de recherches, dont les trois principaux portent sur les fortifications des XVIIIe-XXe siècles, la noblesse du Haut Pays à l'époque Moderne, et sur la Suisse Niçoise. Cette liste n'est pas exhaustive.

Le Désastre qui a frappé le Musée du Patrimoine de Saint-Martin oblige à repenser son organisation.

Cette catastrophe doit être l'occasion d'imaginer un nouveau type de musée, plus moderne, faisant appel aux nouvelles technologies, plus ouvert sur le public, et surtout capable de se renouveler régulièrement (plus de 20 thèmes identifiés), afin d'attirer un public toujours plus large.

S'appuyant sur le patrimoine en place préservé (moulins à grains du XVe siècle, usine électrique du XIXe siècle), la nouvelle structure proposera une série de salles thématiques, à partir des ressources ethnologiques (objets anciens racontant une histoire, *élevage, route du sel, Madone de Fenestres...*), mais aussi des thèmes de recherches explorés depuis les 30 dernières années : salle l'Authion (batailles du XVIIIe siècle, de 1940 et 1945), salle des Juifs et des Justes de Saint-Martin-Vésubie, salle de la Suisse Niçoise... Un espace sera aussi consacré à la mémoire du 2 octobre. Une salle d'exposition annuelle et le local du Centre d'Etudes complèteront le dispositif du nouveau musée.

Ainsi reconstitué et étendu, le nouveau musée pourra redevenir le cœur de la découverte de Saint-Martin, de ses alentours, mais aussi de la Vésubie, du Valdeblore et des hauts lieux du Haut Pays (Madone de Fenestres, massif de l'Authion, Peïra Cava...).

ETAT DES LIEUX

Situation du Musée avant la catastrophe du 2 octobre 2020.



ETAT DU MUSEE APRES LE DESASTRE

Situation du Musée après la catastrophe du 2 octobre 2020



PROJET DU NOUVEAU MUSEE DU PATRIMOINE DU HAUT PAYS

Vues prospectives

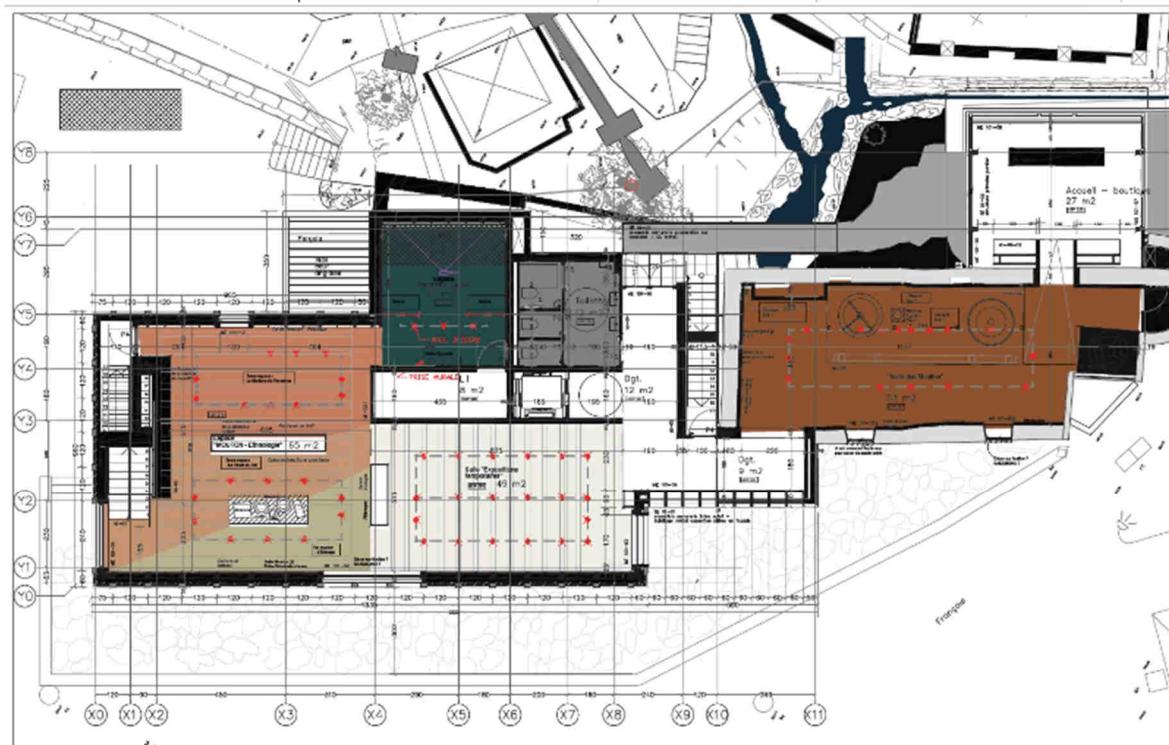


RDC

Echelle : 1/100ème

DOSSIER PRÉSENTATION_SMV

PAG 4

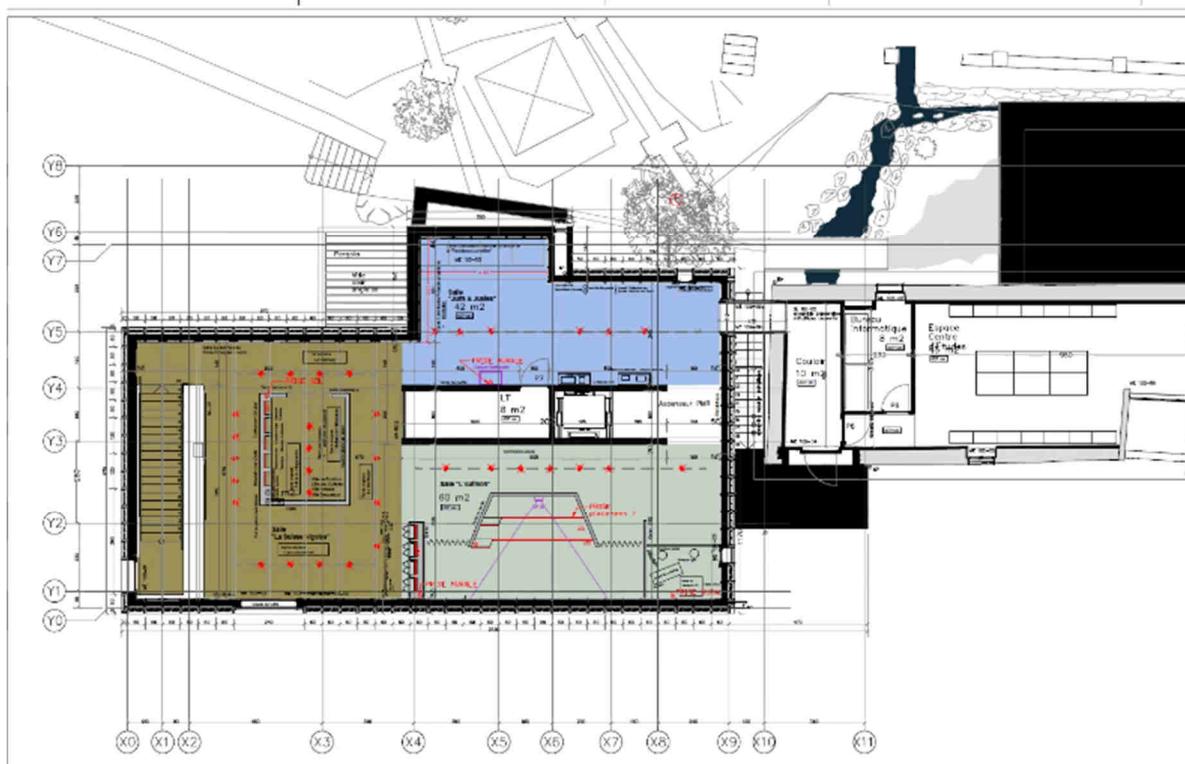


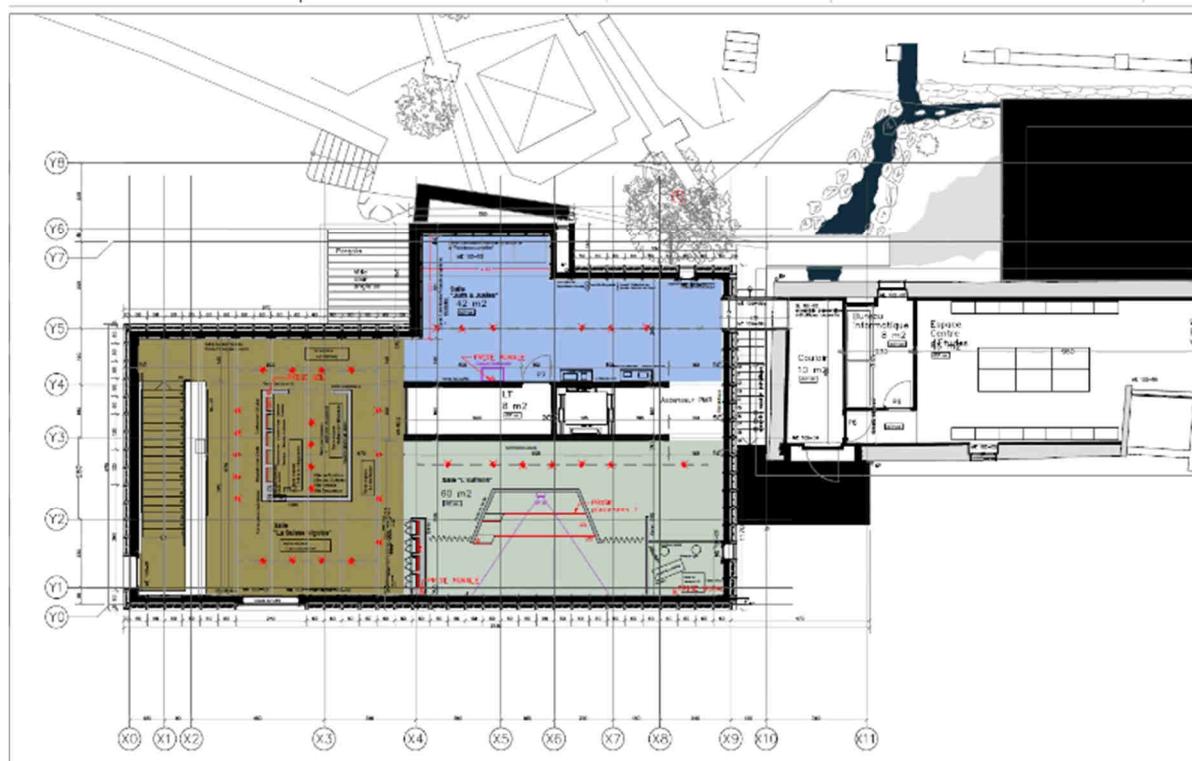
R+1

Echelle : 1/100ème

DOSSIER PRÉSENTATION_SMV

PAG 5





LEGENDE

0 niveau

21. Salle du 2 octobre (2020 – Mémorial de la tempête Alex)

22. Les réserves

1^{er} niveau

10. Accueil

13. Salle des moulins communaux

17. Salle ethnologique (Mouton) : élevage, route du sel, Madone de Fenestres

18. Salle d'exposition temporaire

19. Salle de l'usine électrique (Mottet)

2^e niveau

1. Salle Suisse Niçoise

2. Salle Juifs & Justes

3. Salle l'Authion (Sivirine)

7. Centre d'Etudes

PARTI PRIS MUSEOGRAPHIQUE

1^{er} niveau

Accueil du musée du Patrimoine

Les visiteurs sont accueillis à la banque d'entrée, où se trouve les systèmes sonores et vidéo centralisés sur un terminal d'ordinateur capable d'actionner chaque écran et chaque haut-parleur disséminés dans les multiples pièces du Musée.

Les visiteurs réceptionnent des tablettes-casques de visite (marqués numériquement afin d'éviter le vol) et sont invités à visiter les différentes salles d'expositions permanentes et temporaire. Sur demande, ils bénéficient également d'une oreillette destinée à accompagner leur visite libre, à brancher sur leur téléphone pour bénéficier des « Récits du Musée ». Une visite guidée peut être proposée à heures fixes.

Les QRCodes disséminés dans le musée sont flashables à partir du smartphone personnel des visiteurs (voir la chaîne Youtube de l'AMONT : <https://www.youtube.com/channel/UCCxw7SkFGPZATfJlFee2zWw>).

Des zones « cibles » sont installées à chaque présentation virtuelle 3D de réalité augmentée et d'IA générative.

Une librairie présente les publications de l'AMONT (exclusives, 43 ouvrages publiés depuis 2000) et plus généralement la thématique Patrimoine & « Histoire-Archéologie-Ethnologie » sera proposée aux visiteurs qui pourront y trouver des documents spécialités. Une aide bibliographique pourra également leur être apportée en leur indiquant les publications spécialisées sur les sujets qui les intéressent.

Un espace convivial de consultation leur sera proposé sur place (fauteuil, machine à café...). La banque d'accueil informera également sur les différents sites patrimoniaux à visiter aux alentours (*Strada Ducale* et *Juifs & Justes* au cœur de Saint-Martin, Promenades de la *Belle Epoque* autour du village, Route du Sel plus loin jusqu'au Sanctuaire de la Madone de Fenestres), mais aussi sur les possibilités de visites dans les autres villages (Saint-Michel du Gast à Roquebillière, visites de l'Authion...).

Espace sanitaire tout public et handicapés. Accès à l'étage aux normes d'accessibilités.

Salle des moulins

Le choix a été fait de s'appuyer sur le patrimoine pré-existant des **moulins communaux** (salle MOULINS 65 m²) pour introduire le monde dit « traditionnel » et ses multiples activités économiques (espaces aratoire et céréalier, moulins, élevage, importance de l'exploitation forestière, forge et vigne...) par l'exposition des **collections ethnologiques** (salle MOUTON 100 m²). Les collections sont appelées à évoluer chaque année et suivant les thématiques spécifiques de la salle.

Le visiteur est accompagné par un Récit, qu'il pourra suivre grâce à son téléphone portable et aux QRCodes disséminés dans les différents espaces du musée.

Les moulins sont racontés par le dernier meunier.

Les spectateurs pourront aussi être guidés par une visite « classique » des moulins avec explication des structures en place.

Sur le mur du fond est projeté un film en continu présentant les travaux des champs.

Une présentation en réalité augmentée pourra, à terme, montrer le moulin dans son état initial et son fonctionnement.

Salle de l'usine électrique (salle MOTTE)

La visite se continue avec l'émergence la modernité, représentée par l'usine électrique (« Deuxième » village de France à avoir été électrifié selon la légende locale) au temps de la Belle Epoque (salle MOTTE 24 m²).

La présentation s'effectue sur le site originel de l'usine et sera l'objet d'une expérience de réalité augmentée par l'intermédiaire d'une tablette numérique reliée à un casque individuel. Les machines se mettent en route, font du bruit.

Joseph Mottet, le créateur de l'usine, apparaît, et leur raconte son histoire, son métier avec son magasin qui apparaît en photo... Ses premiers pas dans le monde de l'électricité (avec

l'entretien des réverbères publics...). Il explique comment il a eu l'idée, comment il a développé son « industrie », tout en continuant son métier initial de ferblantier et de quincaillerie... Il contextualise son épopee au temps de la *Suisse Niçoise*, avec incrustation des villas qu'il a contribué à illuminer... puis parle du développement de son industrie dans les autres villages (La Bollène Vésubie, Belvédère, Moulinet, Entraque-Piémont)... (5 min).

Salle Ethnologie (salle MOUTON)

Le choix a été fait de créer dans cet espace plusieurs thématiques de visites permanentes (les « mineures »), et d'en valoriser tout particulièrement une chaque année (les « majeures »), afin de créer un certain dynamisme.

Quelques pièces majeures collectées par les dons récents post-Désastre nous permettent d'envisager plusieurs sujets pouvant cristalliser les présentations « majeures » : la forge, le train de charrue, le charriot à bois, la piqueuse du menuisier...

Les « mineures » seront présentées de la manière suivante afin de mêler objets matériels et technologies modernes.

Le visiteur est accompagné par un Récit, qu'il pourra suivre grâce à son téléphone portable et aux QRCodes disséminés dans les différents espaces du musée.

C'est un couple d'éleveur qui accompagne le visiteur et lui raconte sa vie quotidienne.

Elevage : ovins, bovins, foin, lait et fromage...

La vie quotidienne des éleveurs dans les Alpages est évoquée dans un décor *d'arberc*. A partir des objets matériels, présentation classique, avec bâches explicatives, mise en scène d'objets, QRCodes explicatifs des objets, présentations d'objets virtuels de l'Inventaire par l'intermédiaire de la tablette : le chaudron, le piège à loup, le collier anti-loup, la pince de castration des moutons...

Route du Sel : muletiers, contrebandiers...

Le visiteur poursuit son chemin en empruntant une *draï*, les anciens chemins de la transhumance, bordée de pierres levées pour éviter la divagation des animaux. Ce sont aussi les anciennes *routes du sel*. Des objets tirés des réserves racontent l'histoire des convois de mullets qui traversaient les Alpes, provenant de Nice. Des bâches explicatives guident le Récit. Des QRCodes explicatifs des objets, une présentation d'objet virtuel de l'Inventaire : bât de mulet, équipement de montagne du pèlerin, reconstitution d'un réservoir de contrebande, objets contrebandés...

Madone de Fenestres : légendes, sanctuaire, statue miraculeuse...

L'arrivée au Sanctuaire se fait dans un halo brumeux. Le bâtiment se dresse comme le seul refuge dans cet espace hostile de haute montagne (1 900 m d'altitude). Apparaît la statue miraculeuse de la Madone ! L'objet présenté sert de support au Récit : fondation légendaire, Bénédictins de Pedona, Seigneurie médiévale, statue miraculeuse... On retrouve des bâches explicatives pour guider le visiteur. Des QRCodes explicatifs et une présentation d'objet virtuel de l'Inventaire complètent la présentation.

Salle de l'exposition annuelle

Une salle (33 m²) est dédiée aux expositions temporaires afin d'accueillir, comme l'AMONT le propose chaque année depuis 1995, une présentation annuelle inédite.

Il s'agit d'un moment fort de la vie du Musée, apprécié et attendu par le public du village et plus largement de la vallée, traditionnellement inscrite dans le programme du début du mois de juillet et destiné à lancer la saison estivale.

Cette salle, installée en rez-de-chaussée, facilite l'accès des visiteurs lors de l'inauguration. Elle devra posséder une issue de secours donnant sur l'arrière du bâtiment afin de créer, si besoin, un espace de convivialité intérieur-extérieur temporaire lors de cet événement.

Les présentations réalisées jusqu'alors et envisagées utilisent des bâches explicatives, la mise en scène d'objets ethno-archéo-historiques, la projection de témoignages et/ou de films illustratifs.

La visite se continue par l'accès au 2^e niveau.

2^e niveau

La Suisse Niçoise

A l'étage, le visiteur entre dans la Modernité de la Belle Epoque. Saint-Martin-Vésubie est connu dès 1864 pour être la « Capitale de la Suisse Niçoise », lieu de villégiature des bourgeoisies et aristocraties niçoise, cannois, monégasque, mais aussi européenne (Anglais, Autrichiens, Russes, et même Suisses).

Dans cet espace (71 m²), seront présentées les richesses du patrimoine bâti d'avant la Grande Guerre (120 villas et 18 hôtels inventoriés). Le développement urbain inédit du village, la création de services et de loisirs (festins, bals costumés, concours de tirs, ou encore Carnaval, véritable spécificité de Saint-Martin – fonds inédits de 6 000 photographies et une dizaine de films, d'objets ethnologiques) à destination des estivants mais aussi des populations locales. Celles-ci qui se spécialisent, passant du monde agricole à celui de l'artisanat, voire des services. Un bouleversement illustré par les fonds iconographiques rassemblés par l'AMONT (plus de 9 500 photographies et cartes postales anciennes en cours d'inventaire).

La découverte de la montagne est évoquée grâce au Chevalier Victor de Cessole, mais aussi de ses guides issus du village. A partir des objets (sac à dos, piolet, corde de Jean Plent, chaussures de marche, luge, vélo-neige...), présentation classique, avec bâches explicatives, QRCodes explicatifs. Présentations d'objets virtuels de l'Inventaire par l'intermédiaire de la tablette.

Le visiteur est accompagné par un Récit, qu'il pourra suivre grâce à son téléphone portable et aux QRCodes disséminés dans les différents espaces du musée.

C'est le chevalier de Cessole qui accompagne le visiteur dans sa découverte du Récit.

Il est envisagé la présentation d'un film en réalité augmentée, toujours avec la tablette, avec le **Chevalier de Cessole** comme personnage central qui raconte l'histoire de la Suisse Niçoise, en accompagnant les premiers touristes le long des Promenades de la Villégiature, rencontrant **Antoine Rumpelmayer**, le **Comte Michaud de Beauretour**, et même le **Comte de Caserta Alphonse de Bourbon**, ou encore **Alexandre Noghès...**, mais aussi le guide de haute montagne **Jean Plent** (à la découverte de la montagne, du « Petit Chamonix »)...

Un espace tout particulier pourra être réservé au Carnaval de Saint-Martin :

Présentation classique avec bâches explicatives.

Présentations d'objets virtuels de l'Inventaire par l'intermédiaire de la tablette : le costume du *Biffou*, sa *massetto*, les instruments de musique (fifres et tambours...), le *tarabac*, la hallebarde, la *cascavalhero*...

Présentation d'un film en réalité augmentée avec le **Biffou** comme personnage central qui raconte le déroulement du carnaval, de la « Galerie des *Biffous* », incrustations de photographies, projection de films...

La Suisse Niçoise a été créée pour la bourgeoisie niçoise et de l'aristocratie européenne. Elle a profondément transformé la société villageoise. Une dernière évocation permettra de découvrir cette mutation en parcourant la rue principale du village (la Rue Droite) où s'ouvrent les nouveaux commerces. C'est l'ambiance de la Belle Epoque, à la découverte des villageois.

Cet espace pourra présenter un arbre généalogie géant des Saint-Martinois. Une borne permettra d'entrer le nom de l'ancêtre recherché. Une fois trouvé, son arbre généalogique sera projeté « sur le plafond » (seul espace suffisant et libre), accompagné autant que possible des photographies des personnes présentées. Une copie .pdf pourra être envoyée par mail, sur demande, à partir de l'accueil du Musée.

Salle de l'Authion

La Deuxième guerre mondiale est présentée (salle SIVIRINE, 63 m²) dans une chronologie peu habituelle, qui correspond aux évènements locaux : 1939, la mobilisation, 1940 la bataille des

Alpes ; 1942 l'occupation italienne (voir aussi l'espace Juifs et Justes de Saint-Martin) ; 1943 avec l'occupation allemande ; 1944 la Libération ; 1945 la bataille de l'Authion.

Cette dernière présentation sera l'objet d'un traitement tout particulier avec la présentation d'un film dont les rushs ont été retrouvés en archives, et montés par l'AMONT : 27 min de la « Bataille de l'Authion » d'avril-juin 1945, document inédit visible uniquement au Musée du Patrimoine de Saint-Martin-Vésubie.

Cet espace a reçu le soutien particulier de la délégation de la Fondation de la France Libre (Mme Roumeguière).

A partir des objets collectés (baïonnette et balle en plomb, représentations de la bataille de 1793, collection de casques avec en particulier « l'anglais » de la DFL, collection d'insignes...), présentation classique, avec bâches explicatives, QRCodes explicatifs des objets, duoramas, mannequins... mais aussi représentation 3D de la stratigraphie des fortifications présentes sur le site de l'Authion, depuis les redoutes du XVIII^e siècle jusqu'à la ligne Maginot et les occupations allemandes, françaises, américaines de 1945.

Projection du film retracant la Bataille de l'Authion.

Présentation d'un film en réalité augmentée par l'intermédiaire de la tablette avec le **CNE Wagner** comme personnage central qui raconte son repérage du site et des retranchements du XVIII^e siècle, puis qui imagine les fortifications de la fin XIX^e (ligne Serè de Rivière) et se projette au XX^e siècle (ligne Maginot).

Présentation d'un Récit accessible par les QRCodes, avec le **LTT Vallier** comme personnage central qui raconte son odyssée, depuis son service militaire, la bataille des Alpes, le temps de l'Etat français du maréchal Pétain, le maquis jusqu'au débarquement de Provence (le 15 août), la Libération de la Vésubie par le CNE Morgan et Paul Sola (le 16 août), les actions de la Résistance, puis le pillage du village (les 26-27 août), l'arrivée des Américains (début septembre)... enfin la bataille (avril 1945).

La projection rappellera également le circuit mémoriel de l'Authion et du Haut Pays.

Salle des Juifs et Justes de St-Martin

La salle dédiée à l'histoire des « Juifs et Justes de Saint-Martin-Vésubie » (44 m²) offrira un regard tout particulier sur cet épisode longtemps méconnu de l'histoire locale qui s'inscrit dans le cadre plus universel de la Shoah. Il prendra en compte « *le temps de répit* » de mars à septembre 1943 (la « Résidence forcée »), puis « *l'Exode Biblique* » des 9 et 10 septembre, enfin « *le temps de la peur et de l'espoir* » présentant les rafles, les caches et la Libération. Une carte interactive représentant les lieux de la Résidence, mais aussi les sites importants du village de Saint-Martin-Vésubie durant cette période sera présentée.

Il est pensé en complément de l'espace muséal *Memo 4345* de Borgo San Dalmazzo afin de proposer un véritable parcours, de part et d'autre des Alpes.

Un regard particulier sera proposé sur les 6 Justes de Saint-Martin.

Y seront présentés des témoignages de survivants sous forme de récits vidéo. Il sera possible de découvrir un ensemble de trajectoires familiales depuis la fuite (depuis l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne, la Pologne, la Belgique...) jusqu'à l'arrivée en France. Leur errance (Paris, le passage par les camps français, Nice...) jusqu'à Saint-Martin est également présentée, sur le modèle de la borne interactive de *Memo 4345*. Suit une évocation de leur séjour en « résidence surveillée » au village. Enfin, il sera possible de découvrir leurs destins lors de la fuite et après leur arrivée en Piémont.

Des extraits de films d'archives et contemporains pourront être projetés. Archives et objets complèteront les projections. La salle renverra à l'espace mémoriel du village (les stèles de la place du Monument aux Morts), ainsi qu'à une visite guidée dans le village, proposée par l'AMONT.

En lien avec les Musée de la Résistance Azuréenne de Nice et *Memo 4345* de Borgo San Dalmazzo, des soutiens ont déjà été exprimés par l'Association pour la Mémoire de l'Eté 1943 (AME 43), par l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés des Alpes-Maritimes

(AMEJDAM) et par la section Côte d'Azur de Yad Vashem. Le soutien du Mémorial de la Shoah et de son antenne à Nice a été sollicité.

Présentation classique avec bâches explicatives : Saint-Martin pendant la Guerre ; l'occupation Italienne ; la Résidence surveillée des Juifs ; l'occupation allemande...

Balade virtuelle par l'intermédiaire de la tablette ou avec un guide dans le village sur les lieux emblématique de la Résidence forcée (caserne des autorités italiennes, bureau du Comité...), puis le long des sentiers de l'Exode Biblique, et enfin des lieux de cache... pour terminer sur le site mémoriel des stèles. Démarche mémorielle de la Marche de la Mémoire. Présentation des Justes de Saint-Martin.

Projection des films de témoignages rassemblés par Danielle Baudot-Laksine et d'André Waksman.

Un couloir (18 m²) bordant le Centre d'Etudes et donnant accès à la salle du 2 Octobre permettra d'exposer, sous forme de tablettes numériques, des portraits. Plusieurs thématiques pourront être successivement proposées, comme par exemple *L'Allée des Justes* présentant grâce à un diaporama permanent les 6 Justes parmi les Nations de Saint-Martin-Vésubie.

Salle du 2 Octobre

La visite se terminera par un espace mémorial consacré au 2 Octobre (la catastrophe naturelle de 2020 qui a frappé le Haut Pays et particulièrement Saint-Martin-Vésubie, aussi appelée Tempête Alex). L'espace dédié (33 m²) présentera à l'aide de bâches, de projections (visuelles et sonores) et d'objets retrouvés dans le lit de la rivière, une explication scientifique du phénomène dans son exceptionnalité (météorologique, géologico-morphologique) ; le déroulement de l'événement (dans l'espace, par des témoignages, par la couverture médiatique qui en a été faite, en soulignant aussi l'importance des secours mobilisés...) ; ses conséquences (la solidarité, les urgences des réseaux à restaurer, les acteurs...) ; ses enjeux en terme de population, d'économie locale, avec ses interactivités... Enfin, en proposant un prospective de l'avenir du Haut Pays.

Les visiteurs pourront alors terminer leur parcours en retrouvant le niveau de la salle d'accueil pour bénéficier de l'espace librairie.

Centre d'Etudes

Les locaux du Centre d'Etudes et de sa bibliothèque de recherches sont installés à l'étage des anciens moulins (55 m²).

La salle est privative (pas d'accès au public) et autonome du musée, réservant l'accès aux chercheurs et membres actifs de l'AMONT. Elle pourra être accessible sans avoir à parcourir les salles du Musée par l'escalier, aujourd'hui extérieur, depuis le 1^{er} niveau pour en faciliter l'utilisation. Une autre porte ouvrira sur le 2^e niveau.

Un bureau informatique (postes et disques durs, connexion internet) permettra l'installation, la mise à jour et la consultation des bases de données de l'AMONT : objets ethnologiques, archéologie, images de la Suisse Niçoise, photographies et cartes postales anciennes, inventaire du patrimoine du Haut Pays...

Un vidéoprojecteur permettra des présentations diaporama et l'animation des réunions de travail (en présentiel ou distanciel nécessitant un accès internet) sur un mur blanc dédié face à la table de réunion.

Des rayonnages accueilleront la bibliothèque spécialisée de l'AMONT, actuellement déposée à la médiathèque valléenne de Saint-Martin-Vésubie. Rappelons qu'elle a bénéficié de très nombreux dons de particuliers et qu'elle regroupe de nombreuses collections de revues.

Un autre espace du même type sera dédié aux sources et archives collectées par l'Association.

Réserve

La réserve (129 m²) des objets ethnologiques est installée en sous-sol du nouveau bâtiment. Le projet d'architecte prévoit que cet espace puisse être étanche, isolé de l'extérieur en cas d'aléa climatique annoncé, afin de préserver les collections.

Il sera possible d'y accéder depuis l'intérieur du bâtiment grâce à l'ascenseur installé pour atteindre le 2^e niveau. Un accès véhicule doit être prévu sur l'extérieur avec une porte « garage » de 250 cm ouvrant sur un hall d'accueil suivi dans sa continuité d'un atelier de restauration-traitement. Cet espace technique donnera accès à un studio de prise de vue (total de 19 m²).

Ces deux équipements nécessitent un éclairage traditionnel et une distribution de prises suffisante.

L'espace de stockage (soit un peu plus de 110 m²) sera constitué de rayonnages permettant l'entrepôt des objets collectés. Il devra être éclairé de manière modulée et posséder une distribution régulière de prises électriques.

Une ventilation naturelle de cet espace est nécessaire, avec lumières non-agressives, pour permettre une régulation hygrométrique et de température (12 à 18°).

Développements envisagés

D'autres sujets pourront être présentés, soit par roulement, soit à l'occasion d'expositions spécifiques.

Le projet est de réaliser, à terme, une véritable bibliothèque d'applications numériques, régulièrement augmentée, dans laquelle le visiteur pourra puiser *selon son choix* afin de réaliser une visite toujours différente du Musée du Patrimoine du Haut Pays.

Madone de Fenestres

Présentation classique avec bâches explicatives.

Présentations d'objets virtuels de l'Inventaire par l'intermédiaire de la tablette : la statue de la Madone, le parchemin de 1647, processions (photos)...

Présentation d'un film en réalité augmentée avec **Lazare Raiberti** comme personnage central qui raconte les légendes de la fondation du Sanctuaire de Fenestres (le Temple païen, les Templiers, les Sarrasins...), *Pedona* et les Bénédictins, la Terre de Cour, mais aussi les apparitions et les miracles de la Madone, avec incrustation de cartes postales, photos anciennes...

La Frontière

A partir des objets en présence, présentation classique, avec bâches explicatives, QRCodes explicatifs des objets, présentations d'objets virtuels de l'Inventaire par l'intermédiaire de la tablette : la penthière, la plaque émaillée des Carabiniers, la plaque *Caccia Riservata*...

Présentation d'un film en réalité augmentée avec le **Douanier** comme personnage central qui raconte l'organisation de la brigade (les postes du Boréon et de Fenestres...), les prises avec incrustation de cartes postales, photos anciennes...

Archéologie St-Nicolas

A partir des objets en présence, présentation classique, avec bâches explicatives, QRCodes explicatifs des objets

Présentations d'objets virtuels de l'Inventaire par l'intermédiaire de la tablette : les tombes, les tessons de *sigillés* et d'amphores, les scories métalliques...

Présentation d'un film en réalité augmentée, consultable par l'intermédiaire de la tablette, avec le seigneur **Rostaing** comme personnage principal qui raconte l'histoire du site (le parchemin de 1067, l'église de l'An Mil et son cimetière, la paix de 1287, la chapelle du XVe siècle) en utilisant le sondage réalisé autour de la chapelle (les tessons antiques...), les prises avec incrustation de cartes postales, photos anciennes...

Les Barbets du Haut Pays...

A partir des objets en présence, présentation classique, avec bâches explicatives, QRCodes explicatifs des objets physiques ou virtuels (baïonnette, balles en plomb, chapeau du Barbet, plaque de chako, tromblon...).

Présentation d'une animation 3D en réalité augmentée (à partir d'un présentiel équipé de tablettes) avec l'**Amourous (Jean Baptiste Martin)** comme personnage central qui raconte l'invasion française et le rôle des milices (les Barbets), la bataille de Belvédère, la contre-attaque repoussée de l'Emigré Bonnaud, l'occupation française..., mais aussi la « Légende noire » des Barbets et son utilisation politique... avec incrustation de gravures d'époque, des « lieux de mémoire » des Barbets (le « Saut des Français »)...

Les légendes du Haut Pays...

Présentation classique avec bâches explicatives.

Présentation d'une animation 3D (à partir d'un présentiel équipé de tablettes) en réalité augmentée avec **l'impératrice Salonine**, « inventeur de Berthemont » comme personnage central qui raconte les légendes locales...

Aux temps des Esubianii, fées et *masca* de la Vésubie (du Villar, du *Tournaïret*, de la *Peïra dal Villar*...) ; Les Sarrazins et les mines de Salèles ; Le *Caïre del Mel* et le village maudit ; Les bains de Berthemont, des Romains à la Belle Epoque ; Aux temps des Seigneurs, les *Pagans* de St-Sauveur ; Les Templiers de la Madone de Fenestres, la Commanderie de St Michel du Gast ... (créations bi-annuelles).

A partir du musée : *Les visites de la Suisse Niçoise*

L'AMONT propose des visites guidées dans et autour du village.

Les mêmes visites sont proposées aux visiteurs en présentiel (avec un guide) ou en virtuel (en autonomie) à partir du flash de QRCodes installés sur les lieux principaux, flashables à partir du smartphone personnel des visiteurs.

La *Strada ducale*

Les 12 sites principaux sites du patrimoine villageois sont présentés à partir d'un circuit préétablit consultable sous forme de bâche à l'Office du Tourisme et d'un prospectus offert dans ce même lieu ainsi qu'à l'accueil du Musée.

Les visiteurs parcourent le village en autonomie et flashent les QRCodes sur le site patrimonial.

La *Suisse Niçoise*

Les 12 sites principaux sites du patrimoine de la Belle Epoque sont présentés à partir d'un circuit préétablit consultable sous forme de bâche à l'Office du Tourisme et d'un prospectus offert dans ce même lieu ainsi qu'à l'accueil du Musée.

Les visiteurs parcourent le village en autonomie et flashent les QRCodes sur le site patrimonial.

Juifs & Justes de Saint-Martin

Leur histoire est racontée à partir de l'accueil sur la place des premiers « résidents forcés ». Une première visite permet de retrouver quelques lieux où ils furent hébergés (appartements, villas, hôtels). Puis d'autres sites symboliques, comme la synagogue du village, ou les casernements italiens puis allemands. Enfin, les lieux avérés de cache et d'habitat des Justes (palais Gubernatis, ancienne Gendarmerie, hôtel Stephany...).

La visite se termine devant les plaques mémorielles du village.

La Madone de Fenestres

Les 10 principaux sites de l'histoire du Sanctuaire sont présentés à partir d'un circuit préétablit consultable sous forme d'une bâche à l'Office du Tourisme et d'un prospectus offert dans ce même lieu, à l'accueil du Musée ainsi qu'à la maison du Sanctuaire.

Les visiteurs parcourent le site du Sanctuaire en autonomie et flashent les QRCodes sur le site patrimonial.

D'autres sites pourront être visités et guidés à partir de Saint-Martin :

Les forts Maginot de la Vésubie et du Valdeblore

Le circuit du site de l'Authion

Eglises et chapelles de la Vésubie et du Valdeblore

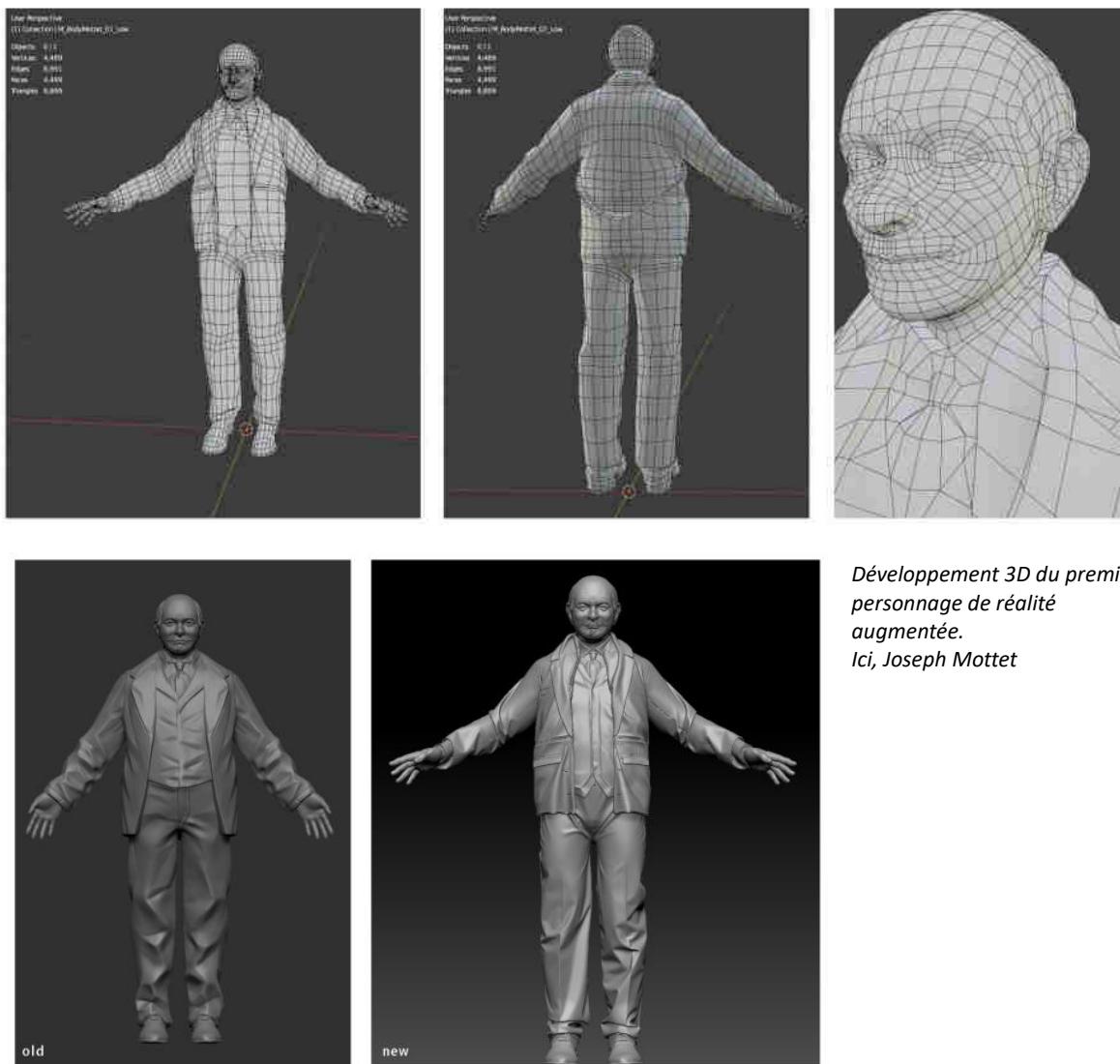
Les moulins de la Vésubie...

Application de la réalité augmentée dans le projet du nouveau musée

Comme nous l'avons vu précédemment, la réalité augmentée permet d'insérer via une application mobile ou des lunettes, des objets 2D ou 3D à une scène réelle. Nous avons choisi l'option de l'application sur tablette. Tout d'abord, les tablettes tactiles sont moins chères à l'achat et leur utilisation peut être multiple. Il nous suffira de proposer leur location à l'entrée du musée et le visiteur pourra choisir dans quelle salle il veut aller pour voir le film de son choix. De plus, il sera plus aisément de proposer des objets réalistes car leur intégration sera moins lourde sur ce support portable.

Le projet du nouveau musée de l'AMONT consiste alors à proposer aux visiteurs des scènes virtuelles de courte durée à visualiser sur une application dédiée sur des tablettes mises à disposition dans le cadre du Musée. Ces films seront composés d'objets 3D incrustés dans un décor réel et d'un texte narré. Ils aborderont des sujets vastes et diversifiés, allant par exemple de la bataille de l'Authion aux légendes des fées du Villar. De plus, des informations complémentaires pourront être visualisées sur des objets exposés marqués d'une vignette spécifique. Cela permettra de proposer une nouvelle expérience, plus interactive et moderne, qui pourraient attirer de nouveaux visiteurs et faire découvrir au plus grand nombre des histoires parfois méconnues.

Pour commencer, il a été décidé qu'un film sur l'installation de l'usine électrique par Joseph MOTTET sera proposé aux visiteurs, puis, tous les ans (autant que les finances de l'AMONT le permettront), une nouvelle scène sera ajoutée à la bibliothèque.



Contact :

Eric GILI

06 49 02 70 02

chandolent@gmail.com



Association Montagne et Patrimoine

STATUTS

Association Loi 1901 créée en 1981

tels que votés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **6 décembre 2008**

TITRE 1. CRÉATION ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Article 1 : FONDATION

Il est formé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre :
"AMONT : Association Montagne et Patrimoine".

La durée de l'association est illimitée.

Article 2 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de l'association est fixé à SAINT-MARTIN VÉSUBIE, au Musée de l'AMONT.
Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration.

Article 3 : OBJECTIFS

L'association a pour objectifs :

1. d'être un acteur du développement local, dans l'ensemble des domaines touchant à la culture, à la recherche, au Patrimoine et à l'éducation, et en particulier :
 - de participer à la mise en valeur et à la conservation du patrimoine des Hauts Pays ;
 - de conduire et coordonner des études et recherches dans le but de mieux connaître et valoriser les patrimoines des Hauts Pays et de l'espace méridionalpin
2. d'être un interlocuteur de l'Union Européenne, de l'Etat, des collectivités territoriales, des organismes universitaires et scientifiques ainsi que des institutions travaillant également sur le développement local dans les domaines de la culture, de l'éducation et du Patrimoine ;
3. d'être le partenaire de l'Association des Communes du pays de la Vésubie pour réaliser par convention toutes actions entrant dans l'objet social de l'AMONT.

L'association considère le Patrimoine dans son sens le plus large (matériel, immatériel, écrit, oral, bâti, iconographique, etc.) et compte employer à son étude les techniques relevant de l'ensemble des sciences humaines, sociales ou exactes le nécessitant.

Article 4. ACTIONS

Pour atteindre ses objectifs, l'association se propose :

1. d'animer, gérer et développer un musée, le Musée de l'AMONT, lieu de la mise en valeur et de la conservation du patrimoine des Hauts Pays ;
2. d'animer un Centre d'études, de recherches et de valorisation des patrimoines des Hauts Pays et de l'espace méridalpin (en abrégé CÉAMONT), destiné à :
 - conduire des études scientifiques et des travaux de recherches sur les thèmes du Patrimoine,
 - publier les résultats de ces études et de ces travaux,
 - constituer un Centre de Ressources des Patrimoines des Hauts Pays (en abrégé CRAMONT) capable de remplir des missions de service public (inventaires, notamment recueil de la mémoire orale...) comme privé (contrats de recherches...) et de diffuser les savoirs encyclopédiques par tous les moyens à sa disposition ;
3. d'organiser des expositions issues des travaux de l'AMONT, dans le cadre du Musée de l'AMONT ou dans d'autres structures ;
4. de façon plus générale de mettre en œuvre toutes les actions permettant de promouvoir l'animation culturelle et l'éducation populaire dans les Hauts Pays.

Article 5 : PROPRIETE DE LA RECHERCHE

Dans toutes les collaborations que l'association pourra mener avec les collectivités locales, les institutions publiques ou privées, elle conservera de façon exclusive la propriété et les droits d'utilisation des résultats de ses recherches.

Elle peut toutefois, par convention, proposer l'usage de ses réalisations et résultats de recherches à tout organisme extérieur, à titre gratuit ou onéreux. Le Président, après accord du Bureau, est seul habilité à y procéder. Ces conventions devront cependant être approuvées par le Conseil d'administration.

Article 6 : PERIMÈTRE D'INTERVENTION

L'AMONT se propose de développer ses activités dans toutes les communes de "l'espace méridalpin" français (Alpes méridionales) et des provinces italiennes voisines de Piémont et de Ligurie, autant que ses moyens le lui permettront.

Article 7 : SECTIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'AMONT

Pour permettre le développement des activités de l'AMONT, des "**sections géographiques**" pourront être créées là où pourra se mettre en place un groupe particulier de recherche et de valorisation du patrimoine local. Ces sections auront un territoire d'action plus restreint que l'AMONT mais resteront part entière de l'Association.

Elles pourront proposer des sujets d'études et de recherches, et devront se conformer aux décisions administratives et aux actions décidées par les instances de l'AMONT.

Elles bénéficieront d'une large autonomie de réalisation sur le territoire défini après adoption de leur projet et de leur budget proposés au CA de l'Association, sous réserve d'obtention des crédits escomptés.

TITRE II. COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 8 : ADMISSION

Pour être membre de l'Association, il suffit de payer une cotisation (dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale Ordinaire) ou être nommé par le Conseil d'administration, comme il est précisé dans les articles 9 et 18 des présents statuts.

Il convient d'être âgé de 16 ans pour devenir membre, et d'être majeur pour être éligible aux diverses fonctions au sein de l'Association.

Article 9 : COMPOSITION

L'association comporte plusieurs catégories de membres :

- les membres adhérents et bienfaiteurs, qui payent une cotisation et participent aux diverses assemblées avec voix délibérative,
- les membres d'honneur, donateurs et amis du Musée, qui ne payent pas de cotisation et participent aux assemblées générales, ordinaires et extraordinaires, avec voix consultative,
- les membres partenaires, qui ne payent pas de cotisation et participent aux assemblées générales, ordinaires et extraordinaires, avec voix consultative
- les membres nommés es qualités pour les fonctions qu'ils occupent au sein de l'Association (voir aussi article 18) ; ils ont voix délibérative aux assemblées générales et au Conseil d'administration.

1. Les **membres adhérents** règlent à l'AMONT une cotisation dont le montant est voté chaque année par l'Assemblée Générale.
2. Les **membres bienfaiteurs** règlent à l'AMONT une cotisation d'au minimum une fois et demi le montant de la cotisation de membre adhérent (sans limite supérieure à cette cotisation).
3. Les **membres d'Honneur** ont œuvré tout particulièrement au bénéfice des activités de l'Association et sont nommés en cette qualité par le Conseil d'administration, à titre perpétuel.
4. Les **membres donateurs** ont apporté une aide matérielle toute particulière à l'Association (don d'objets ou de matériels). Ils sont nommés en cette qualité pour un an par le Conseil d'administration et ne paient pas de cotisation l'année de leur don.
5. Les **membres partenaires** sont d'une part les collectivités territoriales concernées par l'action de l'AMONT et d'autre part les organismes et institutions dûment identifiés comme partenaires de l'AMONT.
6. Les **membres nommés** exercent des fonctions spécifiques au sein de l'Association, liées à leurs compétences techniques ; pour cette raison, ils ne payent pas de cotisation le temps d'exercice de leur fonction

Article 10 : MEMBRES ACTIFS

Les membres adhérents et bienfaiteurs peuvent se voir attribuer la qualité de **membres actifs**, s'ils s'engagent personnellement à conduire ou à participer à des travaux d'étude et de recherche dans le cadre de l'association.

Pour cela, ils présentent leur candidature au Conseil d'administration, en précisant leur qualité et les sujets qu'ils désirent aborder, ainsi qu'en apportant la preuve de leurs compétences et de leur volonté.

Après acceptation de leur candidature par le Conseil d'administration, ils sont couverts par une assurance spécifique contractée par l'AMONT, afin de leur permettre de conduire leurs recherches et travaux.

Article 11 : RADIATION

La qualité de membre de l'Association se perd par : décès, démission ou radiation prononcée par le Conseil d'administration pour non paiement de la cotisation après rappel, ou pour motif grave (comme par exemple manquement au caractère scientifique généralement reconnu, ayant engagé l'Association) après explication de l'intéressé.

TITRE III. ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Article 12 : LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées Générales comprennent tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation à la date fixée de la réunion plus le Directeur du Musée et le Chargé de la Conservation, auxquels s'ajoutent les membres d'Honneur, donateurs et Amis du Musée.

Article 13 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Elle se réunit au moins une fois par an, sur convocation adressée à chaque membre par courrier et/ou courriel, quinze jours francs au moins avant la date fixée. Elle délibère sur ordre du jour fixé par le Conseil d'administration, mais peut en outre délibérer sur toute question portée à l'ordre du jour à la demande signée de cinq membres de l'Association, déposée au secrétariat cinq jours francs au moins avant la date de réunion.

Elle ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des associés ayant voix délibérative est présent ou représenté, et les décisions y sont prises à la majorité simple (à l'exception de la révocation du CA, ainsi qu'il est dit au dernier alinéa de cet article). Tout membre peut s'y faire représenter, chaque membre pouvant représenter au plus trois autres membres, en plus de sa propre voix ; un membre qui recevrait plus de trois pouvoirs pourra remettre les pouvoirs surnuméraires à un autre membre, de son choix.

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par le Président du Conseil d'administration de l'Association. Elle entend les rapports et comptes-rendus sur la situation financière et morale de l'Association, sur la gestion du Conseil d'administration, sur l'état des collections du Musée, sur les manifestations organisées pendant l'année ainsi que sur les missions particulières.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, élit les membres du Collège des Membres du Conseil d'Administration et pourvoit au renouvellement de ceux des membres arrivés en fin de mandat ou nommés en cours d'année, ainsi qu'il est dit à l'article 10 des présents statuts.

En cas de manquement grave aux obligations des fonctions assurées, elle a le pouvoir de destituer tout membre du Conseil d'Administration, et collectivement le Collège des Membres du Conseil d'Administration, si cette question est inscrite à l'ordre du jour, et par un vote à bulletins secrets acquis à la majorité des deux tiers des présents et représentés, la voix du Président étant prépondérante si nécessaire. Dans le cas de destitution collective, un Président provisoire est désigné à la majorité simple, et de nouvelles élections au Conseil d'administration sont organisées dans les meilleurs délais, à la diligence exclusive du Président.

Article 14 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, sur proposition du Président, du Conseil d'administration, ou sur la demande écrite d'un tiers des membres ayant voix délibérative à jour de cotisation, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 9bis.

Dans tous les cas, le Conseil d'administration est au préalable saisi par le Président et dresse l'ordre du jour, selon les requêtes des demandeurs.

D'éventuelles modifications statutaires ainsi que la dissolution de l'Association ne pourront y être décidées qu'à une majorité des deux tiers des membres à jour de leur cotisation présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante.

Article 15 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association est administrée par un Conseil composé de deux collèges, le **Collège des Membres** et le **Collège des Partenaires**.

A. Le **Collège des Membres**, ou **Collège A**, est composé :

1. de 12 membres élus par l'Assemblée Générale parmi les *membres adhérents et bienfaiteurs* ; ils sont élus pour trois ans, renouvelables par tiers chaque année, et sont rééligibles ;
 2. du Directeur du Musée et du Chargé de la Conservation, es qualités ;
 3. d'un représentant par section géographique de l'AMONT, désigné pour trois ans et renouvelable.
- Les membres de ce Collège participent aux travaux du Conseil d'administration avec voix délibérative.

B. Le **Collège des Partenaires**, ou **Collège B**, est composé :

1. d'un représentant pour chacune des collectivités territoriales et pour leurs regroupements concernés par l'action de l'AMONT,
2. d'un représentant pour chacune des institutions dûment identifiées comme partenaire de l'AMONT.

Les membres de ce Collège participent aux travaux du Conseil d'administration avec voix consultative.

Le Conseil d'administration peut également s'ajouter, en fonction de l'ordre du jour et en tant que de besoin, la collaboration de tout membre de l'Association ; celui-ci participe aux travaux avec voix consultative.

Tous les membres du Conseil doivent jouir de leurs droits civils et politiques dans leurs pays respectifs.

Les membres du Conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. En dehors des frais de fonctionnement, des remboursements de frais sont toutefois possibles après rédaction d'un ordre de mission établi par le Président ou le Secrétaire général, et sur présentation des factures ou notes de frais correspondantes. Le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale fera mention du remboursement des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil.

Tout membre du Conseil qui, sans excuses écrites, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire. Une seule mention au Conseil suivant suffit pour entériner la destitution de fait.

La qualité de membre du Conseil d'Administration se perd par décès, démission, ou destitution. En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres, par cooptation ; il est procédé au remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale, pour la période s'étendant jusqu'à la fin du mandat originel du membre remplacé.

Le Conseil d'administration se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président ou à la demande du quart de ses membres. Les membres en seront avertis par courrier et/ou courriel au moins quinze jours avant la date fixée de la réunion.

Article 16 : LE FONCTIONNEMENT ET LES COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration délibère à la majorité des membres présents et représentés ; en cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Il élit en son sein, à bulletins secrets et parmi les membres du Collège A (catégories 1 et 3), les membres du Bureau (Président, Vice-Présidents, Secrétaire général, Trésorier et Secrétaire, ainsi qu'il est dit à l'article 20) ; ceux-ci sont élus pour un an et sont renouvelables.

Le Conseil d'administration surveille leur gestion et a le droit de se faire rendre compte de leurs actes. Il peut éventuellement procéder à leur destitution.

Il peut être mis fin aux fonctions de Secrétaire général, de Trésorier et de Secrétaire, pour non-respect des engagements de la fonction, par un vote à la majorité des présents et représentés ; le responsable concerné aura été au préalable entendu par le CA qui statuera sur la poursuite éventuelle à donner ; dans l'intervalle, il reste membre du CA. Le CA pourra alors procéder à la nomination d'un remplaçant pour la durée de la mandature restante.

Il ne peut être mis fin aux fonctions de Président et Vice-président que par un vote des deux tiers plus une voix des membres du CA.

Le Conseil d'administration établit le compte d'exploitation de l'exercice clos, le budget prévisionnel de l'Association ainsi que l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

Il autorise tous achats supérieurs à 200 euros, aliénations ou locations, emprunts et prêts nécessaires au fonctionnement de l'association, avec ou sans hypothèque.

Il autorise toute transaction, toute mainlevée d'hypothèque, avec ou sans constatation de paiement. Il arrête le montant de toutes indemnités de représentation exceptionnellement attribuées à certains membres du Bureau.

Il autorise le Trésorier à effectuer tout achat et vente de valeurs mobilières constituant le fonds de réserve de l'Association.

Il peut décider de la création d'un emploi, du recrutement d'un candidat, et le cas échéant de son licenciement selon les règles établies dans le contrat.

Il nomme aux fonctions de Directeur du Musée et de Chargé de la Conservation, sur proposition du Président, ainsi qu'il est dit à l'article 18. Il attribue les missions particulières (article 17) et peut faire toute délégation de pouvoirs pour une question déterminée et un temps limité. Il peut mettre fin aux fonctions et missions mentionnées dans le présent alinéa par un vote à la majorité simple.

Cette énumération n'est pas limitative.

Outre ses compétences d'administration de l'Association, le Conseil attribue la qualité de membre actif, de membre d'Honneur et de membre donateur ; il propose à l'Assemblée générale celle de membre Ami du Musée. Il peut également décerner des titres honorifiques, comme celui de Président d'Honneur.

Article 17 : CHARGÉS DE MISSION

Le Conseil peut, sur proposition du Président ou de sa propre initiative, confier à un membre (ou plusieurs) de l'Association une (des) mission(s) particulière(s) : responsabilité du service pédagogique, communication, commissariat d'exposition, direction d'un programme..., etc. Ces missions sont confiées pour un an, et sont renouvelables.

Les chargés de mission sont responsables de leur action devant le Conseil d'administration, et un rapport sur la conduite et les résultats des missions est présenté annuellement à l'Assemblée Générale.

Article 18 : LE DIRECTEUR DU MUSÉE ET LE CHARGÉ DE LA CONSERVATION

Un **Directeur du Musée**, responsable de la gestion quotidienne du Musée (ouvertures, visites, stocks de librairie, etc.), et un **Chargé de la Conservation**, responsable des collections du Musée, sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président, pour une durée précisée lors de la nomination.

Il n'est pas nécessaire d'être déjà membre de l'AMONT pour devenir Directeur du Musée et Chargé de la Conservation ; tous deux reçoivent par cette nomination la qualité de membre actif, et sont dispensés de payer une cotisation à titre exceptionnel.

Le Chargé de la Conservation présente annuellement un état des collections devant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Article 19 : LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'administration qui le soumet pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

Ce règlement est destiné à rendre opérationnels les divers points prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait aux diverses fonctions au sein de l'Association, à l'administration interne de l'Association ainsi qu'à ses activités et ses relations avec les collectivités et partenaires publics ou privés.

Article 20 : LE BUREAU

Il compte huit membres, et est composé ainsi :

1. un(e) Président(e),
2. deux Vice-présidents(es),
3. un(e) Secrétaire Général(e),
4. un(e) Trésorier(ère),
5. un(e) Secrétaire,

ces six membres étant élus par le Conseil d'Administration en son sein (article 16),

6. le(la) Directeur(trice) du Musée,
7. le(la) Chargé(e) de la Conservation,

qui participent de droit aux travaux du bureau pour la durée de leur nomination à ces fonctions, avec voix consultative.

Le Bureau peut s'adjointre la collaboration de tout membre de l'Association jugée utile, avec voix consultative.

Tout membre du Bureau qui, sans excuses écrites, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire du Bureau. Une seule mention au Conseil suivant suffit pour entériner le fait.

Article 21 : LES COMPÉTENCES DU BUREAU

Dans l'intervalle des réunions du Conseil, l'administration de l'Association est assurée par le Bureau, qui se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent, sans convocation écrite, sur simple proposition d'au moins deux membres ou du seul Président. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Le Bureau reçoit les propositions de dépenses extraordinaires (hors budget prévisionnel et de fonctionnement) et statue sur leur opportunité.

Chaque membre doit rendre compte de son action entre deux réunions. Ce compte-rendu sera porté au PV de séance.

Article 22 : LES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU BUREAU

Elles sont précisées dans le Règlement intérieur de l'AMONT (article 10quater). Seules sont considérées comme statutaires les dispositions suivantes :

Le Président.

Il est responsable des orientations générales ainsi que de l'impulsion et de la coordination de l'ensemble des actions de l'Association.

Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet.
Il a qualité pour assurer le recrutement du personnel de l'Association.

Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association, tant en demande qu'en défense.

Le Premier Vice-Président.

Il assiste le Président, et le supplée en cas d'empêchement, absence ou maladie.

Par délégation du Président, il assure la responsabilité de la politique éditoriale de l'Association.

Le Second Vice-Président.

Il assiste le Président, et le supplée en second en cas d'empêchement, absence ou maladie.

Par délégation du Président, il assure la responsabilité du site Internet de l'Association.

Le Secrétaire Général.

Sous l'autorité du Président, auquel il rend compte, il assure l'administration au quotidien de l'Association : contact des membres, tenue des différents listings, organisation matérielle des divers comités et groupes de recherche.

Il organise les différentes manifestations de l'Association ainsi que la mise en forme des expositions du Musée, en liaison avec le Chargé de Conservation et le Commissaire d'exposition.

Par subdélégation du Premier Vice-président, il peut assurer la responsabilité de la politique éditoriale de l'Association.

Le Trésorier.

Il est chargé de la gestion du patrimoine de l'association. Il effectue tous paiements et perçoit toutes recettes sous l'autorité du Président. Les achats et ventes de valeurs mobilières constituant le fonds de réserve sont effectués avec l'autorisation du Conseil d'administration. Dans les conditions prévues au règlement intérieur, il tient une comptabilité régulière, au jour le jour, de toutes les opérations et rend compte à l'assemblée annuelle qui statue sur la gestion.

Le Secrétaire.

Il est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et la tenue des archives, sous l'autorité du Président et en lien avec le Secrétaire général. Il rédige les procès-verbaux des délibérations, les soumet pour accord au Président ou par défaut au Secrétaire général et en assure la transcription sur les registres.

Il tient le registre spécial prévu par la loi, et assure l'exécution des formalités prescrites.

TITRE IV. DIVERS**Article 23 : LES PROCÈS-VERBAUX**

Les procès-verbaux des délibérations des assemblées générales sont transcrits par le secrétaire sur un registre et signés par le Président, à défaut par le Vice-président, à défaut par le Secrétaire général, et par un membre du bureau présent à la délibération.

Les procès-verbaux des délibérations du Conseil d'administration sont transcrits, par le secrétaire, sur un registre et signés par le secrétaire et le Président.

Le secrétaire peut délivrer toutes copies certifiées conformes qui font foi vis-à-vis des tiers.

Article 24 : LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Elles sont constituées par :

1. le produit des cotisations ;
2. les subventions de l'Etat, de la Communauté Européenne, du Conseil Régional, du Conseil Général, des collectivités territoriales ou leurs groupements et des Établissements publics ou privés ;
3. les dons provenant de particuliers ;
4. le produit des droits d'entrée du Musée de l'AMONT ;
5. le produit de la vente des publications de l'AMONT ;
6. le produit de la vente des ouvrages de librairie appartenant aux fonds de l'Association ou laissée en dépôt vente ;
7. le produit des manifestations que l'Association organise ou auxquelles elle participe ;
8. les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association ;
9. le mécénat d'entreprise et de tous autres organismes tant publics que privés...

Article 25 : CHANGEMENTS DANS LE FONCTIONNEMENT

Tout changement ultérieur dans le fonctionnement de l'Association tel que :

1. changement de titre,
2. transfert de siège social,
3. extension d'activités,
4. fusion, dissolution, cessation d'activités,

doit être porté à la connaissance du Service des Associations de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Article 26 : DISSOLUTION

En cas de dissolution, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par l'Assemblée Générale et l'Actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901, et au décret du 16 août 1901.

Il est précisé que les objets et documents prêtés seront restitués à leurs propriétaires ou à leurs descendants identifiés.

Statuts du 31 août 1981, modifiés le 10 mai 1983, modifiés le 15 mai 1999, modifiés le 2 février 2001, modifiés ce jour tels qu'acceptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président
Eric GILI

La Vice-Présidente
Odette LONCHAMPT